

Les races de poules belges

MOULA N.¹, JACQUET M.², VERELST A.³, ANTOINE-MOUSSIAUX N.¹, FARNIR F.¹, LEROY P.¹

¹ Département des Productions animales, Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Liège, Boulevard de Colonster, 20, Bâtiment B43, 4000 Liège, Belgique.

² Filière avicole et cunicole wallonne, Chaussée de Namur, 47, 5030, Gembloux, Belgique.

³ Fédération nationale des Eleveurs d'Animaux de Basse-cour asbl, Cauwenberglei 9, 2243 Pulle, Belgique.

Correspondance : Prof. Pascal Leroy - Email : pascal.leroy@ulg.ac.be

RÉSUMÉ : La Belgique possède un patrimoine génétique avicole très riche. La poule, avec une quarantaine de races et plusieurs centaines de variétés, tient une place importante dans le bestiaire des races domestiques belges et européennes. Toutefois, ces races de poules traditionnelles figurent parmi les ressources génétiques animales les plus menacées du monde. Ce manuscrit dresse l'origine et la situation des différentes races de poules belges encore existantes.

1. INTRODUCTION

La diversité des populations animales domestiques, résultant de la sélection menée par l'homme dans des systèmes d'élevage variés, décroît rapidement du fait de l'intensification de l'élevage survenu durant la deuxième moitié du XX^e siècle. La spécialisation extrême de certaines races domestiques et la dissémination mondiale de celles-ci ont en effet été obtenues au détriment de races locales moins productives, et donc de la biodiversité (Larivière et Leroy, 2008). En 1992, lors du sommet de la terre organisé à Rio de Janeiro, cette biodiversité, alors mise à l'honneur, est définie comme étant la diversité des gènes, des espèces, des écosystèmes et des processus écologiques (article 2 de la Convention sur la Diversité biologique, adoptée le 22 mai 1992 et ouverte à la signature des Etats lors de la Conférence de Rio le 5 juin 1992, entrée en vigueur le 29 décembre 1993). Cette notion a depuis suscité beaucoup de débats dans la mesure où il apparaît que chaque élément de la biodiversité, même le plus modeste, représente un patrimoine génétique mondial irremplaçable. Si cette dégradation du capital génétique concerne évidemment les espèces sauvages affectées par les altérations anthropiques de leur environnement ou par la chasse, elle touche aussi de nombreuses races et

variétés domestiques, par les voies évoquées plus haut.

Les données sur la diversité génétique du Centre mondial de Conservation (World Conservation Monitoring Centre) révèlent que durant un siècle (entre 1892 et 1992), 617 races domestiques se sont éteintes et 474 ont été considérées comme rares ou en danger d'extinction (Tisdell, 2003 ; Fadlaoui, 2006). Fadlaoui (2006) rapporte encore qu'en moyenne une race sur six s'est éteinte au cours du dernier siècle. En 2007, selon la Commission des Ressources génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), au moins une race domestique a disparu chaque mois au cours des sept dernières années, ce qui signifie que ces caractéristiques génétiques sont perdues à jamais.

Les ressources génétiques aviaires n'échappent pas à ce phénomène global et connaissent une situation très alarmante. En effet, à l'échelle mondiale, les races avicoles en danger d'extinction ont augmenté de 51 % en 1995 à 63 % en 1999 avec respectivement en Afrique un passage de 20 % à 34 %, en Asie de 32 % à 37 %, en Europe de 65 % à 76 %, en Amérique latine et dans la région des Caraïbes de 5 % à 45 %, dans le Proche-Orient de 19 % à 21 % et en Amérique du

Nord de 78 % à 97 %. Les volailles considérées dans cette évaluation ont été les suivantes : casoar, poulet, canard, émeu, oie, pintade, canard de Barbarie, nandou, autruche, perdrix, faisan, pigeon, caille et dindon (Guèye, 2001).

La situation est particulièrement critique concernant la poule domestique (tableau 1), dont la diversité résultait en partie de la sélection sur des caractères morphologiques (allure générale, couleur du plumage, taille du squelette, forme de la crête, couleur de la peau, répartition des plumes sur le corps...) et de performances (poids de carcasse et nombre d'œufs) à partir de la poule Bankiva, coq rouge de jungle ou *Gallus gallus*, issue des forêts indonésiennes (figure 1). Le développement et la vulgarisation des produits croisés issus de lignées spécialisées (pour la production de viande ou d'œufs) constituent un danger pressant d'extinction des races locales dans leur ensemble. Aujourd'hui, la génétique avicole mondiale est un secteur d'extrême concentration, trois grandes multinationales se partagent ainsi la sélection des souches de poulet de chair standard à croissance rapide, avec comme conséquence, l'homogénéisation génétique de ces dernières (Muir *et al.*, 2008 ; Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection – Germany – cité par

Tableau 1 : les statuts de risque des races de poules dans le monde entre 2007 et 2010 (Food and Agriculture Organisation, 2007-2010).

Statuts de risque	2007	2010
Races critiques	156	130
Races critiques maintenues	9	16
Races en dangers	212	226
races en danger maintenues	42	83
Races éteintes	40	43
Races sans risques	321	357
Races inconnues	493	563
TOTAL	1273	1418

Sur les 43 races éteintes en 2010, 37 sont d'Europe et de Caucase, cinq du continent asiatique et une d'Amérique du Nord.

Larivière et Leroy, 2008). Il reste néanmoins les races destinées à la production d'oiseaux d'ornement (pour la beauté) ou la production de plumes destinées aux mouches de pêche ou encore sélectionnées pour le combat de coqs. Ces animaux représentent malgré tout un ensemble diversifié non négligeable et appartiennent à des particuliers (éleveurs amateurs, collectionneurs...) ou à des micro-entreprises privées. La Belgique dispose de plusieurs dizaines de races de poules domestiques (Moula *et al.*, 2011). Néanmoins cette richesse est mise en danger avec le classement de plus de 95 % de ces races locales à des stades critiques de moins de 100 femelles et 5 mâles (Larivière et Leroy, 2005 ; Moula *et al.*, 2011). La persistance de certaines races anciennes, comme un peu partout en Europe, est essentiellement assurée par les éleveurs amateurs

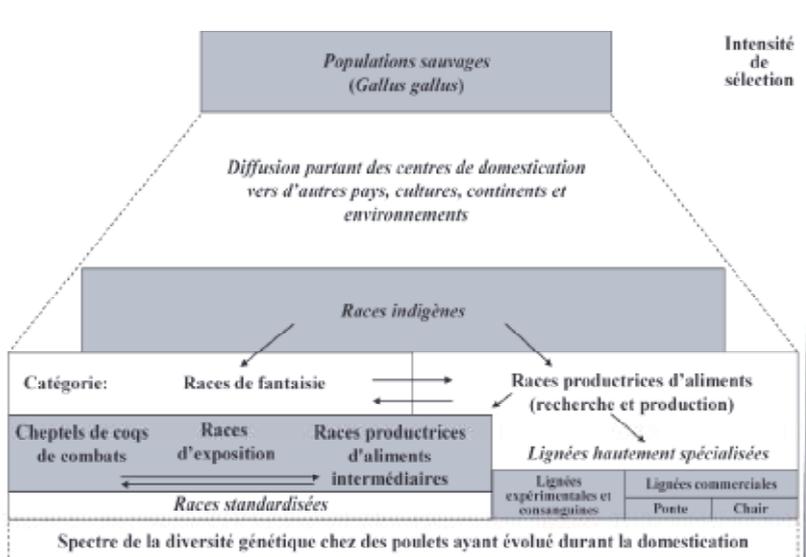
collectionneurs. Ce qui est encourageant pour l'avenir dans la mesure où les races de poules locales représentent un réservoir vital de ressources génétiques et qu'avec un effectif réduit elles peuvent survivre pourvu qu'un éleveur s'engage à les conserver (Spalona *et al.*, 2007). Ces éleveurs passionnés mènent ainsi un travail d'intérêt global, la sauvegarde de la biodiversité domestique mondiale, car comme l'avancait déjà Georges Janin en 1929 cité par A. Audiot (1995) : « *Même si une race locale pure ne paraît pas satisfaire aux indications économiques du moment, il est du devoir des pouvoirs publics d'assurer la conservation d'un nombre suffisant d'individus de cette race pour reconstituer celle-ci dès que les circonstances viendront à se modifier. Il s'agit de la sauvegarde d'un héritage dont chaque génération est comptable à*

l'égard de celle qui lui succède ». De tels animaux constituent le patrimoine vivant de l'homme (Vissac, 1993).

Des politiques de conservation sont donc nécessaires. Si des initiatives centralisées sont possibles telles que la constitution de banques génétiques (semence, ovocytes, embryons congelés), d'autres occasions de promouvoir la conservation des races locales par leur usage en production peuvent être trouvées. La conservation est une étape, la valorisation en production en est une autre. Dans les pays industrialisés, les races locales peuvent trouver leur place dans le cadre de la production de qualité différenciée, de la production dite de « label » ou de terroir. Cette tendance nouvelle dans l'orientation de la consommation a récemment émergé en Belgique notamment suite aux grandes crises sanitaires comme celle de la vache folle ou encore de la dioxine et à la préoccupation croissante du public pour le bien-être animal et la désintensification de l'élevage. L'intérêt pour une production différenciée (Label, Bio, Appellation d'origine contrôlée (AOC), Indication géographique protégée (IGP), ...) dans les pays industrialisés est en plein essor. Ainsi, en Région wallonne par exemple, entre début 2010 et mi 2011, la production de poulets de qualité différenciée (à partir de souches hybrides colorées à croissance lente) a augmenté de 17 %. Dans les pays en développement, la promotion de l'agriculture familiale dans l'orientation vers une autosuffisance alimentaire et pour la lutte contre la pauvreté rurale devrait également tirer profit des races locales. leur adaptation aux milieux d'élevage parfois contraignants, présente un atout trop souvent négligé au profit de souches industrielles productives en conditions contrôlées mais tout à fait inadaptées aux conditions extensives (Alders et Pym, 2009).

Devant la multitude des races domestiques, la part coordonnée des efforts publics de conservation, notamment celle visant à une meilleure connaissance de la diversité présente et des aptitudes productives de chaque race, ne saurait concerner l'ensemble de celles-ci. Choisir les races à préserver revient à élaborer et à pondérer des critères de conservation (Cuc *et al.*, 2011) ; alors que toutes les volailles ont leur particularité et leurs atouts dans ce processus de diversification des productions avicoles. Dans le cas

Figure 1 : évolution de la diversité génétique du poulet (Weigend et Romavov, 2001 traduit par Larivière et Leroy, 2008).



de la Belgique, la diversité subsistante suffit déjà à poser le problème de l'allocation des efforts de conservation de manière cruciale. Dans une première approche de cette question, cet article se propose de présenter la biodiversité belge en matière de poule domestique, présentation centrée sur la description des races recensées par Larivière et Leroy (2005).

2. LA NOTION DE « RACE » ET LES RISQUES DE DISPARITION DES RACES ANIMALES

Qu'est-ce qu'une race ?

La question peut sembler triviale tant le terme de « race » apparaît aujourd'hui commun. Lorsqu'il s'agit de définir précisément ce qu'est une race, on se rend pourtant rapidement compte que la signification du mot peut largement dépendre du contexte culturel ou sociétal ou tout simplement des moyens mis à disposition pour inventorier les différences entre populations animales. Il est évident que la dérive génétique et la sélection (naturelle ou artificielle) accentuent la tendance des populations séparées géographiquement, écologiquement ou culturellement, à devenir distinctes (Rischkowsky et Pilling, 2007). C'est lorsque ces distinctions sont visibles que l'on décide généralement de considérer que les populations représentent des races différentes. En première approche, la notion de race est ainsi le plus souvent phénoménologique. Il est par exemple intéressant d'en reprendre la définition proposée par Köller-Rollefson en 1997 :

« Une population domestique animale peut être vue comme une race si les animaux rencontrent les critères suivants :

- sont gardés par une communauté particulière ;
- dans un environnement spécifique ;
- sont sujets à la même utilisation ;
- sont vus comme distincts par leurs éleveurs ».

Les critères de cette définition sont très qualitatifs. Le fait de considérer des animaux comme distincts pour les éleveurs est par exemple largement dépendant de la méthode de caractérisation de ces individus. C'est souvent sur la base d'un consensus entre éleveurs que les éléments propres à une race sont précisés, les éleveurs défi-

nissent les caractéristiques (nécessairement phénotypiques) qu'ils pensent représentatives de l'animal idéal de la race considérée. Ces standards de race sont généralement basés sur des caractères facilement mesurables et à simple déterminisme. Les éleveurs sélectionnent alors avec ces standards un panel d'individus qui constituera la population pionnière et la descendance de cette population pionnière est éligible comme membre de la race.

Dans les pays développés, cette démarche est généralement supportée par des associations d'éleveurs et elle se retrouve formalisée dans des bases de données généalogiques (*Herd book* ou *Flock book*). De telles associations d'éleveurs – avec des standards bien définis – n'existent la plupart du temps pas dans les pays en voie de développement mais les communautés agricoles dans ces pays gèrent leurs ressources génétiques avec une approche très semblable, en ayant culturellement développé leurs propres objectifs d'élevage (Berthouly, 2008).

La FAO a proposé en 1999 une définition relativement voisine mais qui insiste sur le fait qu'une appartenance à une race peut parfois reposer sur des critères subjectifs : « une race est tout aussi bien une population domestique dont les caractéristiques externes définies et identifiables permettent une séparation visuelle d'autres groupes définis de la même façon et appartenant à la même espèce, ou encore une population dont la séparation géographique ou culturelle d'autres populations similaires du point de vue phénotypique a conduit à l'acceptation de son identité distincte ».

Difficile avec une telle approche de dissocier les individus de races différentes s'ils ont la même apparence lorsqu'ils sont sortis de leur milieu d'origine. Des analyses moléculaires sont alors utiles, elles permettent de confirmer et/ou de comprendre les similitudes entre populations qui semblent géographiquement trop éloignées pour être apparentées. L'approche génétique permet aussi de mieux connaître les populations dans les pays en voie de développement où il n'est pas rare de trouver un même nom de race pour des populations très distinctes, parfois de façon évidente (lorsque les populations ne se ressemblent pas) mais aussi parfois de façon plus ambiguë (lorsque leurs phénotypes sont très proches et qu'il convient alors de vérifier les écarts génétiques).

À la notion initiale de race qui est restée très importante dans certains élevages (équidés ou ruminants par exemple) se juxtapose désormais celle de type génétique, beaucoup plus utilisée dans le cas des volailles ou des porcs. Elle repose souvent sur un plan de croisements qui correspond à l'orientation que le collectif d'éleveurs veut donner à la race et à la stratégie de sélection qui y est associée (Verrier, 2011).

Préservation des ressources génétiques animales

L'expression « ressources génétiques animales » (AnGR) est utilisée par Tisdell en 2003 pour désigner toutes les espèces, races et lignées animales qui présentent un intérêt économique, scientifique et culturel pour la production de nourriture et pour l'agriculture actuellement ou dans le futur.

Ces ressources sont menacées si l'on ne met pas en œuvre les mesures nécessaires à leur préservation.

Les risques d'extinction d'une race animale sont définis selon la classification de la FAO (Rischkowsky et Pilling, 2007) en cinq classes :

- **Race sans risque** : les nombres de mâles reproducteurs dépasse 20, celui des femelles reproductrices dépasse 1000 ; la taille de la population est en augmentation ; le taux de femelles de lignée pure est proche de 100 % ;
- **Race en danger** : le nombre de femelles reproductrices se situe entre 100 et 1000 ou celui des mâles reproducteurs est inférieur ou égal à 20 ; soit la population est petite (≈ 100 individus) et dans ce cas-là elle augmente et possède plus de 80 % de femelles de lignée pure, soit au contraire on a une population de taille encore raisonnable (≈ 1000 individus) mais la taille diminue et on observe une proportion de femelles de lignée pure < 80 % ;
- **Race critique** : le nombre de femelles reproductrices est inférieur à 100 ou le nombre de mâles reproducteurs est inférieur ou égal à cinq ; la taille totale de la population est de l'ordre d'une centaine d'individus, en diminution, et on a moins de 80 % de femelles de lignée pure ;
- **Race critique maintenue et race en danger maintenue** : races maintenues par un programme de conservation actif d'initiative publique, commerciale ou de recherche ;

- **Race éteinte** : il n'est plus possible de recréer une population de la race. L'extinction est définitive lorsque il n'existe plus de mâle reproducteur (spermatozoïdes), de femelles reproductrices (ovocytes), ou d'embryons.

3. LES RACES DE POULES BELGES

La Belgique possède un important patrimoine génétique avicole. La poule, avec une quarantaine de races et plusieurs centaines de variétés, tient une place importante dans le bestiaire des races domestiques européennes (Périquet, 2008). Avec la rationalisation de l'aviculture et les impératifs alimentaires de l'après guerre, la plupart des races existantes aujourd'hui n'ont survécu que grâce aux soins d'éleveurs amateurs. Néanmoins, quelques expériences en France (Bresse, Bourbonnaise, Géline de Touraine, Poule de Barbezieux, Poule de Marans, Gournay...) ont montré qu'il existe une demande pour des productions alternatives de volailles de qualité différenciée, avec une forte connotation identitaire (Marguerie, 2002). La majorité des poulets (AOC, Label Rouge) français sont présents sur le marché belge et appréciés par les consommateurs locaux (Théwis, 1996). Ce nouveau contexte socio-économique dans lequel évolue l'aviculture, et d'une façon générale l'ensemble de l'agriculture, favorise les concepts de qualité différenciée et de diversité des productions et des produits. Avant d'en arriver à l'utilisation économique des poulets anciens, il serait intéressant de faire le point de connaissance avec les nombreuses races belges, leur histoire et surtout, évaluer leur situation et leur potentiel actuel.

3.1. Les races belges de grande taille et leurs variétés naines

Une variété naine est généralement obtenue par l'utilisation du gène de nanisme lié au sexe. S'il n'est pas déjà présent en ségrégation dans la race, il est introduit par un croisement suivi de quelques années de sélection. La nanification d'une race de grande taille peut alors prendre assez longtemps.

3.1.1. L'Ardennaise (Ardenner)

- *L'Ardennaise de grande taille*

L'Ardennaise, comme relaté par Moula et collaborateurs (2009a) est originaire

du plateau ardennais. Elle est génétiquement proche de la Gauloise avec qui elle partage les mêmes caractères (Blanchon et De Monchaux, 1924 ; Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948). Considérée comme franco-belge ou plutôt belge selon La Perre De Roo (1882) et Périquet (1992), elle est décrite comme « rustique, sobre, tôt levée, tard couchée, chercheuse, vive et vagabonde ». Elle présente un vol très aisé et recherche les lieux solitaires, se perchait sur les arbres (d'où l'appellation wallonne de « *poie di haie* » ou « poule de haie » qui lui est donnée dans son terroir). Son aire de dispersion va de la région de Herve aux Ardennes françaises en passant par les Fagnes, la Famenne et les vallées de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Semois.

L'histoire de l'Ardennaise, d'après Brandt et Willems (1971), remonte à la fin du XIX^e siècle où La Perre De Roo en avait fait une description assez fidèle et avait dépeint ses variétés « perdrix ». Cette appellation « perdrix » a mené à de nombreuses discussions car il n'a jamais été clairement établi s'il s'agissait bien des vraies « perdrix », des saumon dorés ou de ce qu'on appelle de nos jours « noir liseré doré/argenté ». Dans les années 1980, Lambiotte et Hannotier ont conclu dans une longue monographie de la race qu'il s'agit de « mauvaises » variétés auxquelles il vaut mieux renoncer (Lambiotte, 1984b). Depuis 1986 on ne parle plus de « perdrix » et il n'existe pas de preuves que ces premiers sujets étaient vraiment des perdrix.

Moureau de Hotton a rapporté qu'à la fin du XIX^e siècle, l'Ardennaise tendait déjà à disparaître et devenait rare même en Ardenne. En 1893, un groupe d'amateurs (« Union avicole de Liège ») a été créé et a pris immédiatement l'Ardennaise sous sa protection. Cette dernière va alors connaître une période de prospérité qui va durer une bonne trentaine d'années. La race est reconstituée dans les variétés « perdrix » argentée et dorée, noire à camail doré, argentée et noire unie. À la fin de la première guerre mondiale, des volailles italiennes à pattes jaunes sont importées en masse en Belgique (Carpiaux, 1921). Nettement supérieures en rendement ponte aux races locales, elles entraînent le déclin commercial rapide. En 1921, toujours selon Brandt et Willems (1971), *Le groupement avicole de la Haute*

Belgique pour la protection de l'Ardennaise a vu le jour pour lutter contre l'implantation des poules exotiques.

Comme beaucoup de poules de races locales, l'Ardennaise était à deux fins : ponte (production d'œufs) et chair (production de viande).

Aptitude à la ponte

Cette poule présentait à l'époque un bon niveau de base pour la production d'œufs. Ses performances de ponte pouvaient donc être améliorées par la sélection génétique : laquelle a été entreprise dès 1922 à la station de sélection d'Esneux (et aussi à celle du Cercle avicole du Boussu). À cette époque, ces stations ont contribué à diffuser la race en fournissant des œufs à couvrir et des sujets d'élevage dans de bonnes conditions (De Montmagny, 1927).

Suite à la sélection des poules en faveur de la ponte, la ponte moyenne de 150 œufs par an est passée à 163 en 1924 et à 173 en 1925.

Lors des concours nationaux belges 1923-1924, 1924-1925 et 1925-1926 les chiffres officiels font état de performances individuelles de poules Ardennaises, respectivement de 198, 195 et 212 œufs (De Montmagny, 1927). Marcq et Lahaye en 1942 et 1948 avaient qualifié l'ardennaise de bonne pondeuse.

Ses œufs blancs pèsent entre 36 à 57 g (entre le début de ponte : 25 semaines d'âge et la fin d'un premier cycle de ponte : 77 semaines) avec une moyenne annuelle d'environ 52 g (Moula *et al.*, 2009a). Elle peut pondre environ 180 œufs par an avec un taux moyen annuel de ponte d'environ 50 % (Brandt et Willems, 1971 ; Moula *et al.*, 2009a ; 2009b).

Aptitude à la production de chair

Carpiaux (1921) suivi de Voitellier (1925) et enfin Brandt et Willems (1971) considéraient l'Ardennaise comme une poule d'agrément à cause de son coefficient de chair extrêmement modeste par rapport à d'autres races fixées qui lui sont largement supérieures en matière de performances pondérales.

Toutefois, dans Vie à la Campagne n° exceptionnel, 15 février 1927 (De Montmagny, 1927), on peut lire : « la race étant précoce, elle convient à la production du poulet de primeur. Les coquelets sont faciles à chaponner et atteignent le poids de 3 kg. La chair est

blanche, d'une grande finesse ».

Plus récemment, les études réalisées par Larivière et collaborateurs (2006 ; 2009a ; 2009b) et Moula et collaborateurs (2009b) avaient montré les possibilités d'utilisation commerciale de la race.

Afin d'augmenter les capacités de ponte, elle a été croisée avec de la « Livourne » (ou Leghorn). Cette introduction de sang de Livourne a provoqué le déclin de l'Ardennaise. Aucun enregistrement de la présence de la race n'est disponible à partir de 1940. Après la guerre, suite aux efforts des amateurs de l'Ardennaise, une reconstitution de la race est entamée; elle ne mènera toutefois à l'enregistrement de poules conformes à la race d'origine que trente années plus tard. Aux dix variétés initiales décrites par Brandt et Willems (1971) : (1) noir, (2) blanc, (3) Noir à camail doré, (4) noir à camail argenté, (5) noir à camail doré et poitrine liserée, (6) noir à camail argenté et poitrine liserée, (7) saumon doré, (8) saumon argenté, (9) noir liseré argenté et (10) noir liseré doré ; il convient d'ajouter les variétés bleues, (11) bleu à camail doré et (12) saumon bleu doré (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

L'arrêt d'élevage du principal fournisseur des poules recensées actuellement (l'élevage du Docteur Detobel à Chevetogne) a conduit à la diminution inéluctable des Ardennaises. Cependant, les dernières opérations réalisées par le partenariat du Service de génétique de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (FMV/ULg, Belgique), du Groupement d'Action local (Gal) du Pays des Condruses et du Centre des Technologies agronomiques (CTA) de Strée avaient permis de distribuer, entre juillet et septembre 2009, plusieurs centaines de couples à des amateurs de races anciennes, avec un véritable engouement pour cette poule. En Flandres, l'Ardennaise a pu maintenir sa position entre 2002 et 2011 avec une dizaine d'éleveurs qui possèdent environ 70 reproducteurs. Contrairement à la Wallonie, on n'y voit que les variétés « à camail » qui montrent la pigmentation foncée des attributs de la tête, typique à la race (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, 2002-2011).

Suite aux différentes distributions réalisées (effectuées en Belgique et en

République démocratique du Congo par le Service de Génétique de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (FMV/ULg, Belgique) entre 2007 et 2010, en collaboration avec la Société Coqard, les effectifs de la poule Ardennaise dépassaient largement les deux milles sujets dont deux tiers sont des femelles.

- *L'Ardennaise naine*

Si l'Ardennaise de grande taille est considérée comme une race belgo-française. L'Ardennaise naine, est une race exclusivement belge qui n'a absolument rien de commun avec la région dont elle porte le nom (Brandt et Willems, 1971 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Cette jolie petite volaille, à l'allure fière et vive et de forme svelte, ressemble à un modèle réduit de la poule Ardennaise, race très ancienne, adaptée au terrain rocailleux des hauteurs. Elle est, selon Collier (1942), d'une grande résistance aux intempéries.

Elle fut en effet créée à Liège, au sein de la vieille société liégeoise (Union avicole). Les premiers travaux de cette création remontent au début du siècle passé et exactement en 1904 pour être plus précis. Au départ de Combattant anglais nains ancien type, de Bassettes liégeoises ancien type et d'Ardennais de grande race, l'équipe de monsieur Théo de Lame réussit à créer en l'espace de 5 à 6 ans, une volaille très naine à l'image de la grande race avec ses caractères importants, sa pigmentation très intense (Brandt et Willems, 1971). Mieux, et ceci est vraiment étonnant, cette Ardennaise nanifiée paraît aussi avoir hérité de la rusticité, de l'allure, de la vivacité et de l'avidité de liberté de la grande race.

À partir de 1907, elle est présente à toutes les expositions liégeoises. Elle reçoit sa consécration en 1913, lorsque le standard élaboré par Monsieur Théo de Lame est approuvé par la Fédération Nationale. En 1914, elle participe à l'exposition Internationale de Liège. Malgré les deux guerres mondiales, Liège est resté le fief de prédilection de la race, cependant elle a gagné toutes les régions du pays et même la France.

Le standard élaboré en 2008 (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008), reconnaît 11 variétés, dont 10 rencontrées chez la grande Ardennaise : noire, blanche, noire à

camail doré, noire à camail argenté, noire à camail doré et poitrine liserée, noire à camail argenté et poitrine liserée, saumon doré, saumon argenté, noir liseré doré, noir liseré argenté, saumon doré clair (non reconnue dans la grande Ardennaise). En 2009, deux variétés non reconnues en grande race sont ajoutées, la bleue à camail argenté et la bleue à camail argenté et poitrine liserée, élevées par A. Verelst et R. Boonen. Pour son standard il faut se référer à celui de la grande Ardennaise. Les effectifs et les performances de ponte et de poids de la race sont rapportés dans le tableau 2.

3.1.2. *La Sans-queue des Ardennes (Ardenner bolstaart)*

- *La Sans-queue des Ardennes de grande taille*

La Sans-queue des Ardennes est considérée comme une variété de l'Ardennaise avec comme caractère principal l'absence des vertèbres coccygiennes (Carpiaux, 1921 ; Brandt et Willems, 1971). Cette atrophie des vertèbres, présente de moins en moins dans diverses races, n'est donc pas un caractère distinctif. Elle est due à une mutation héréditaire. La même observation peut également être faite chez la race hollandaise « la Poule de Drenthe » (Brandt et Willems, 1971). Il faut également noter que la Sans-queue des Ardennes fut souvent dénommée « Wallikiki » (Blanchon et De Monchaux, 1924 ; Marcq et Lahaye, 1942) qui, d'après Carpioux (1921) et Brandt et Willems (1971), serait d'origine flamande et désignerait la poule des wallons ou « *Wale Kie-ken* ». Comme variété de l'Ardennaise, on doit lui appliquer le standard de cette dernière, sauf pour l'absence des vertèbres coccygiennes et du plumage de la queue (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Toutes les variétés de l'Ardennaise reconnues par la Fédération nationale sont reprises par la Sans-queue (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Malheureusement la Sans-queue est aujourd'hui dans une situation critique (tableau 3). Cependant, des croisements avec l'Ardennaise, de laquelle la Sans-queue ne diffère phénotypiquement que par un seul trait génétique (Rp : Absence de queue) qui est dominant en plus, offrent la possibilité de renforcer son effectif dans l'état actuel.

- *La Sans-queue des Ardenne naine*

L'Ardennaise naine sans queue est la représentation exacte de la race avec queue, c'est-à-dire on retrouve chez l'une tous les caractères raciaux de l'autre, la queue en moins, ce qui lui donne un aspect plus court (Collier, 1942; Brandt et Willems, 1971). Malheureusement, aujourd'hui moins d'une soixantaine de sujets existent (tableau 2).

3.1.3. La Famennoise (*Famennehoen*)

- *La Famennoise de grande taille*

Il n'existe que très peu de renseignements sur cette très vieille race belge (Moula *et al.*, 2009c). En effet, peu de données archivées existent à son sujet si ce n'est un écrit datant du siècle dernier et dont les auteurs, n'indiquant aucune référence, la considèrent comme une Ardennaise à laquelle le sol aride de la Famenne a, au cours des générations, enlevé toute pigmentation. Ils soutiennent que cette dernière possède et doit avoir l'œil de vesce, autrement dit un œil entièrement brun foncé à noirâtre, alors que l'ardennaise à l'œil tricolore avec iris orangé (Lambiotte, 1984a). D'autres auteurs considéraient cette variété blanche d'Ardennaise comme étant une race à part entière qui est appelée Famennoise (Brandt et Willems, 1971). Elle est élevée dans les fermes du Condroz et de Famenne depuis le milieu du 19^e siècle.

De plus, les informations dont nous disposons, rapportent que le petit noyau contemporain de Famennoises est le produit d'une reconstitution en référence à une description phénotypique. En effet, une reconstitution à laquelle a contribué, dans les années 1980-1990, M. W. Lecocq, juge volailles (en Province de Liège). Toujours selon nos renseignements, il est possible que dans le processus de reconstitution, il ait entre autres, été procédé à des croisements avec l'Ardennaise, la Bresse blanche et la Ramelsloher (race allemande).

Les principales caractéristiques de la Famennoise, en plus des yeux de couleur vesce, sont sa face rouge vif, le bec blanc bleuté, les pattes bleu ardoise et le plumage entièrement blanc avec une transparence bleuâtre. En 1986 le standard de la Famennoise a été modifié à la demande de l'Association des Éleveurs de Volailles de Races wallonnes (A.E.V.R.W.). L'œil de vesce, la caractéristique principale de la race

jusqu'à ce moment, n'est plus exigé. On ne demande plus qu'un œil brun foncé. Un motif pour cette modification n'est pas donné (Lambiotte, 1986). Le standard de 1907 de Dresse ne mentionnait la Famennoise que brièvement et la couleur des yeux n'est pas indiquée. J.F. Krins, juge volailles et un des éleveurs principaux de la race, encourage les éleveurs à continuer la sélection vers les yeux brun foncé et en même temps, il avoue que la couleur s'affaiblit avec l'âge (Krins, Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). Le standard actuel n'est plus changé depuis 1986 (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

La Famennoise est une poule assez sauvage, aimant la liberté. Elle est assez bonne pondeuse (140 à 170 œufs blancs par an) avec des poids moyens de 60 g (Brandt et Willems, 1971). Les poids corporels moyens rapportés par Théwis (1997) ont été de 3 kg chez le coq adulte 2,5 kg chez la poule adulte et chez le coquelet 2,5 kg et enfin de 2 kg chez la poulette. Après une sélection menée par le Centre de Référence et d'Expérimentation de Malagne la Gallo-romaine à Rochefort (Belgique), un essai de production de poulet de chair a été initié par ce dernier en collaboration avec l'Ecole provinciale agricole de Saint Quentin à Ciney. Ce suivi a permis de produire en 110 jours des poulets de 2,3 kg en moyenne, avec un poids de carcasse de 1,5 kg (Théwis, 1997).

À la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (FMV/ULg), Moula et collaborateurs (2009b ; 2009c ; 2010) multipliant les études concernant les performances de croissance et de ponte, obtiennent, chez les poulets Famennois, des poids très intéressants, dépassant même certains poulets de type label et chez la poule, des œufs de bonne qualité. En effet, les œufs peuvent être commercialisés en Europe du fait de leur calibre moyen (Sauveur, 1995). De plus, ils présentent une solidité de coquille très intéressante qui permet d'éviter les importantes pertes engendrées par la fragilité de celle-ci avec un impact sur le plan économique considérable (Moula *et al.*, 2009c ; 2010). Les œufs de la Famennoise se conservent aussi bien que ceux des souches commerciales (Moula *et al.*, 2009d). Malgré ces atouts, l'effectif de la race Famennoise

ne cesse de diminuer et d'être de plus en plus menacé d'extinction, surtout depuis l'arrêt (manque de subvention) des activités d'élevage et de conservation du Centre de Malagne-la-Gallo-Romaine (Archeoparc, Rochefort) où était détenue la majeure partie des Famennoises recensées avant 2007. Aujourd'hui, elle est dans une situation critique (tableau 3).

- *La Famennoise naine*

Mise à part sa forte ressemblance avec la grande Famennoise très peu de données existent sur cette petite volaille blanche. Sa création doit se situer entre 1921 et 1925 et est intimement liée à celle de l'Ardennaise blanche (Brandt et Willems, 1971 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Comme cette dernière mit environ 40 ans avant d'être admise par la commission des standards, parce qu'on lui reprochait de ne pas être assez pigmentée pour pouvoir s'appeler Ardennaise. On baptisa ces petites volailles blanches « Famennoises naines ». La seule difficulté à vaincre était de transformer son œil tricolore en œil de vesce. Très longtemps on rencontra d'ailleurs les deux couleurs aux expositions. Alors que vers la fin de la dernière guerre mondiale, la race était très bien représentée dans la province de Liège et dans une partie du Brabant (Brandt et Willems, 1971), aujourd'hui elle est presque éteinte (tableau 2).

3.1.4. La Brabançonne (*Brabants hoen*)

- *Brabançonne de grande taille*

La Brabançonne est apparue vers la fin du dix-huitième et le début du dix-neuvième siècle, dans la province du Brabant et plus précisément dans la région située entre Bruxelles, Wavre, Louvain et Malines (Verelst, 2006). Elle était connue, en Flandres, sous l'appellation « Topman » alors qu'en Wallonie c'était la « Houquette ». La dénomination « Brabançonne » vient selon certains de « Brabant » et pour d'autres de la variété caille qui possède les trois couleurs de la Belgique, le cou noir, la poitrine jaune et les épaules rouges. Sélectionnée vers 1890, ce n'est cependant qu'à partir de 1903 qu'elle va s'imposer et connaître son summum avec la création d'un club spécialisé, appelé « Brabançonne Club » (Brandt et Willems, 1971).

Dans le numéro exceptionnel du 15 février 1927 du périodique français

« Vie à la Campagne » (De Montmagny, 1927), on peut lire : « la Brabançonne est une race très ancienne, originaire du Brabant, elle s'est répandue dans toute la Belgique. Il ne faut pas confondre la petite Brabançonne moderne avec l'ancienne poule du Brabant qui était une race à œufs et à chair, portant huppe, gorge et cravate. Elle ressemblait à la Crèveœur, type utilité, de la vallée d'Auge (France). D'aucuns voient d'ailleurs des rapports de parenté entre cette vieille race belge et la poule normande ».

La Brabançonne est une race très rustique qui s'adapte très bien aux différents milieux et elle est très active. Elle est capable de voler et nécessite donc une clôture assez haute.

La Brabançonne est renommée pour ses bonnes capacités de production. La poule est une bonne pondreuse (Rodillon, 1921) avec de gros œufs blancs d'environ 60 à 70 g. Cependant, son âge d'entrée en ponte tardif (7 à 9 mois d'âge) lui est parfois reproché (Carpiaux, 1921 ; Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948). Verelst (2006) mentionne que ceci n'est plus le cas aujourd'hui et que plusieurs souches commencent déjà à pondre à l'âge de 5 mois. Il estime que l'introduction de sang d'autres races pondreuses pourrait expliquer ce changement. Les autres propriétés pondérales sont toujours actuelles.

Concernant ses aptitudes, le périodique Vie à la Campagne, dans son édition du 15 février 1927 (De Montmagny, 1927), la décrit comme étant très rustique, vive, débrouillarde et résistant bien au froid et à la pluie. En outre, elle y est qualifiée de race de produit, bonne pondreuse d'hiver, mais peu précoce. Sa chair est bonne, ses poullets sont précoces et s'engraissent facilement, mais ils ne supportent pas le chaponnage et l'épINETTE.

La caractéristique de la race, c'est la petite huppe fuyant en arrière chez la poule, elle est très petite chez le coq (Carpiaux, 1921). Aux sept variétés reconnues par Brandt et Willems (1971) ; (1) la noire, (2) la blanche, (3) la bleue unie, (4) la fauve unie, (5) la fauve herminée noire, (6) la caille et (7) la caille argentée ; il faut rajouter les 5 variétés reconnues par la Fédération nationale (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008), (8) la bleue liserée, (9) le coucou, (10) la caille bleue dorée, (11) la blanche

herminée noire et (12) la caille bleue argentée.

Les statistiques de la Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren (VIVFN) montrent une augmentation continue d'éleveurs et du nombre de sujets reproducteurs entre 2002 et 2011 avec pour l'instant 27 éleveurs et 261 sujets seulement en Flandres (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

- *La Brabançonne naine*

Cette race est une miniature de la grande race (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971). Elle était parfois citée mais n'a jamais été fixée comme race. C'est en 1981 qu'elle est finalement sélectionnée, issue du croisement entre un Barbu de Watermael et des Bassettes. Pendant quelques années, 200 à 300 sujets sont élevés et en 1984, la première poule est exposée dans la province d'Anvers. Elle est un bel exemple d'une forme nanifiée qui n'a rien à voir avec la grande race. Toutes les variétés de la grande Brabançonne sont également reconnues en naine. Deux variétés supplémentaires, caille gris perle doré et caille gris perle argenté sont également reprises dans le standard des races de poules belges (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Larivière et Leroy (2005) ont recensé 76 sujets. Six ans après, 147 sujets étaient recensés par les fédérations flamande et wallonne (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, information non publiée ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.5. La Braekel (Brakel)

- *La Braekel de grande taille*

On écrit aussi Braeckel, Brackel et même Brakel, du nom de la localité belge d'où la race tire son appellation (Blanchon et De Monchaux, 1924). L'origine de la « Braekel » belge, selon Brandt et Willems (1971), est fort ancienne. Elle existait déjà selon certains lors de la conquête de la Gaule par Jules César. D'autres se servent des écrits du savant italien Aldrovandi en l'an 1599-1600 pour prétendre que la Braekel n'est autre que le « *Gallus turcicus* ». Cette race selon cette deuxième version aurait été introduite dans les Flandres par Jean de Constantinople au 16^e siècle. D'autres encore pensent que la Braekel n'est qu'une variété de la poule

de Bresse (Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948) et qu'elle fut introduite dans la région d'Alost par les soldats de Charles le Téméraire (1433-1477). Dans des documents de 1416 on retrouve que la Braekel était déjà connue vers 1400 à Audenaerde et Nederbraekel, donc avant l'époque de Charles le Téméraire (1433-1477). Dans ces documents on dit que sur les marchés dans la région d'Alost, Zottegem, Grammont et Ninove il y avait un vrai commerce de volailles. La race Braekel était fameuse depuis Charles V (1519) (Blanchon et De Monchaux, 1924).

Pour M. A. Van Broekhuizen, les poules Braekel et Campine proviennent d'une même souche, qui elle, est apparentée aux autres poules argentées et dorées qui se trouvaient depuis plusieurs siècles dans les anciens Pays-Bas. De cette souche unique, sont sorties les « Mouettes » de la Frise orientale, les « Pellen » frisonnes, les « Pellen » hollandaises, que l'on a appelées par la suite les Hambourgs, les Campines et les Braekels (De Montmagny, 1927).

La Campine se rencontrait surtout dans toute la province d'Anvers et le centre et le nord du Limbourg. C'était la poule de la lande et des régions sablonneuses, plus petite que la Braekel. Originaires de Neder et Overbrakel, la Braekel s'est répandue vers d'autres régions, en Flandre orientale, Hainaut, dans les vallées de l'Escaut et de la Dendre. Il fut décidé en 1884, de créer deux races différentes : les volailles de forte taille continuant à être désignées sous l'appellation de « Braekel » et celle de petite taille dénommées « Campine ». En 1898, le premier « Braekel Club » a été fondé à Nederbraekel, aussi en ce temps-là, le premier standard officiel de la race a été publié. Les races de Campine et de Braekel ont ensuite été réunies en juillet 1926 sous la réglementation d'un prototype unique.

Les anglais ont obtenu par croisement, probablement avec la Hambourg crayonnée, un type de Campine très différent du type belge. Le coq est à plumage de poule, c'est-à-dire que le collier seul est blanc. Dos barré, pas de lancettes. Les faucilles sont barrées également, courtes, tournent à peine. Ce type anglais a été exporté aux États-Unis. Il fournit de très jolis sujets pour les expositions.

Percy cité par Vander Snickt (1898) proposa de croiser le coq Aseel (blanc)

avec des poulettes de Braekel afin d'obtenir un poulet précoce et surtout supérieur en poids au Braekel pur. Après la seconde guerre mondiale le nombre des Braekels baissait vite et en 1969 moins de dix sujets de la race étaient recensés en Belgique. Des appels pour sauver cette race furent lancés dans des journaux mais sans succès. En 1971, le Club spécialisé pour la Braekel a été mis sur pied et tous les Braekels retrouvés (deux poules, un coq argenté, un coq doré et 12 œufs) ont été regroupés (Terryn *et al.*, 1983). Vu le nombre de Braekel retrouvé, des individus de races proches phénotypiquement étaient probablement utilisés en croisement pour recréer la race.

La Braekel selon Percival (1900) et Brandt et Willems (1971), est une poule belge très rustique, aimant la liberté et volant avec facilité. Elle s'élève sans difficulté et est bonne pondeuse avec une précocité pour l'entrée en ponte ; 6 à 7 mois selon Marcq et Lahaye (1942). La poule pond, par an, environ 180 œufs de 60 à 65 g à coquille blanche. Selon Vie à la Campagne (De Montmagny, 1927), cette race donnait de bons petits poulets de grain, se prêtait au chaponnage, et sa chair était exquise. Un coq adulte pèse environ 2,5 kg et la poule 2,2 kg. La Braekel est une race avec beaucoup de pigmentation. La couleur des yeux doit être la plus noire possible chez les deux sexes et la poule a souvent des taches foncées sur la crête ce qui est une caractéristique typique pour cette race. La crête doit être grande et, chez la poule, tombante sur un côté alors que chez le coq elle est droite. Les oreillons sont blancs mais ont souvent un reflet bleuâtre. Les pattes sont bleu ardoisé. Le dessin barré typique de la Braekel est unique et les variétés barrées sont alors les plus populaires. La Braekel argentée est bien répandue. En tout, 10 variétés composent cette race actuellement : (1) argenté, (2) doré, (3) citron, (4) doré barré blanc, (5) argenté barré blanc, (6) citron barré blanc, (7) blanc, (8) noir, (9) bleu, (10) bleu liseré (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). La Braekel est la seule grande race belge qui est répandue dans quasi toute l'Europe. À la dernière exposition européenne à Nitra (Slovaquie), des sujets étaient présentés par des éleveurs belges, allemands, slovaques et autrichiens. La race est aussi élevée aux Pays-Bas,

en France, Italie, Suisse, Roumanie, Angleterre et Pologne.

De nos jours, il y a environ 700 reproducteurs enregistrés uniquement en Flandres où la race est le plus populaire (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). De nombreux animaux de race Braekel se trouvent chez des amateurs non affiliés à des associations d'éleveurs. En Flandres plusieurs communes ont organisé des actions entre 2000 et 2010 pour diminuer la masse des déchets organiques en distribuant des volailles aux citoyens.

- *La Braekel naine*

D'après Collier (1942), Brandt et Willems (1971) et l'Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour (2008), des Braekel naines étaient exposées de façon irrégulière en Belgique, depuis les années '30 du siècle passé. Cette jolie race se rapproche très fortement du type et du plumage de la Braekel grande race et elle mériterait certainement que quelques bons éleveurs s'occupent d'elle. Toujours selon Brandt et Willems (1971), cette poule est considérée comme race sportive de tout premier plan. Son standard est absolument identique à celui de la grande race, toutes proportions gardées. Mais, malheureusement comparée à la situation de la grande race qui est moins alarmante, elle est très menacée d'extinction (tableau 2). Ces derniers temps (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, non publié), huit coqs et 30 poules reproducteurs étaient enregistrés en Flandre. La race est également présente en Allemagne.

3.1.6. La Herve (*Hervehoen*)

- *La Herve de grande taille*

La Herve fait partie des plus anciennes races belges, elle est connue sur le plateau de Herve depuis très longtemps. Sur le plan du format et de l'aptitude de production, la Herve ressemble beaucoup à l'Ardennaise (Carpiaux, 1921 ; Lahaye et Marcq, 1948). D'ailleurs, la Herve a souvent été considérée, de façon inexacte, comme une Ardennaise (Brandt et Willems, 1971). En effet, la Herve a un corps plutôt carré aux formes arrondies et l'Ardennaise est plus longue et carénée. Le dos de la Herve est aussi moins incliné et la queue est portée plus ouverte. La face, les barbillons

et la crête de la Herve sont toujours rouge vif et ne montrent aucune trace de pigmentation. Les yeux, ongles, pattes et le bec sont foncés chez les variétés noire et bleue alors que chez la variété coucou les yeux sont oranges et les pattes et le bec sont blancs. Le poids est environ le même que chez l'Ardennaise avec 2,5 et 2 kg chez respectivement le coq et la poule adulte. La Herve est une poule très rustique, robuste et adaptée au climat humide et au sol argileux.

Comme pour l'Ardennaise, la naissance en 1893 à Liège de la société « Union avicole de Liège » (UAL) a eu une grande influence sur la diffusion de la race. Une trentaine de sujets noirs figuraient déjà à son exposition en juillet 1895 (Dardenne, 1895). Le 25 décembre 1896, « l'Union Avicole de Liège » présente et fait accepter par la « Société nationale pour l'Amélioration de l'Aviculture en Belgique » un standard de la race. Au début du 20^e siècle, Weerts qui sera appelé plus tard le père de la Herve rejoint l'UAL, il a consacré de longues années de sa vie à la propagation et à l'amélioration de la poule de Herve, aussi bien au point de vue utilitaire que sportif. Il a fondé un club spécialisé avec l'objectif que la Herve s'améliore. La Herve partage avec l'Ardennaise le surnom populaire de « poule de haie » (Blanchon et De Monchaux, 1924).

La Herve appelée « la poule noire du pays » ou en wallon « *li neure poie dé pai* », est une race de taille moyenne (Rodillon, 1921). Elle est très appréciée par les herviens et les grands spécialistes en aviculture du siècle passé pour la qualité de ses produits. L'expert anglais Edward Brown de la « *Poultry Organisation Society* » avançait en 1910, sur la Herve, des termes élogieux et disait sur la « *Herve Fowl* » que « *under ordinary condition* », c'est-à-dire sans être forcée, la Herve pond facilement ses 140 œufs par an, ce qui, à l'époque, était une moyenne très honnête pour une volaille de ferme (Brandt et Willems, 1971). Par contre, le périodique français « Vie à la Campagne », dans son n^o spécial du 15 février 1927, (De Montmagny, 1927) la décrit comme une poule de ferme aux qualités ordinaires de ponte (120 à 150 œufs de 60 g selon le standard) et de finesse de chair, présentant surtout un intérêt local comme race rustique pour les hauts plateaux de Herve et la région de la Basse Meuse. La première proposition de standard

en 1895 ne reprenait que la variété noire mais en 1907, Dresse mentionnait déjà les trois variétés qui sont toujours reconnues aujourd'hui. La Herve noire est la plus répandue. Les deux autres variétés sont la bleue lisérée dite « *Mauheid* » et coucou dite « *Cotte de fer* » (Dardenne, 1895 ; Carpiaux, 1921 ; Rodillon, 1921 ; Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948 ; Brandt et Willems, 1971 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Comme pour toutes les autres races européennes, les deux guerres mondiales ont détruit ce qui s'était construit depuis des dizaines d'années. La poule de Herve subsiste encore grâce aux seuls éleveurs amateurs, une substitution par ailleurs mêlée de reconstitution, avec semblerait-il, l'apport de sang de la race Gasconne. Comme rapporté dans le tableau 2, la Herve est en danger de disparition.

- *La Herve naine*

La Herve naine était présentée assez régulièrement aux expositions depuis les années quarante du siècle passé. Sa ressemblance avec l'Ardennaise naine a fait que peu d'éleveurs parviennent à établir la différence entre elles (Brandt et Willems, 1971 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Brandt et Willems (1971) s'interrogeaient sur les difficultés de les départager, notamment, la différence dans la pigmentation est très marquante. Alors que l'Ardennaise noire doit avoir une pigmentation très foncée et que crête, face, oreillons et barbillons sont de couleur mûre écrasée à noirâtre, la teinte générale pour ces mêmes caractères est rouge vif chez la Herve, ce qui revient à dire que, phénotypiquement parlant, des Ardennaises noires peuvent être prises pour des Herve (Brandt et Willems, 1971). Néanmoins, une différence de forme avec l'Ardennaise naine existe. Cette dernière possède un corps long, sveltes et élégant avec une forme de queue pincée et portée basse. Alors que la Herve présente un corps court et ramassé avec une queue plus ouverte et portée plus haute (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Tout comme l'Ardennaise, la Herve naine est une bonne petite pondeuse. Elle aime la liberté, mais peut aussi s'adapter aux parquets restreints. Le

standard de la Herve naine est identique à celui de la grande race. Elle possède les mêmes variétés que la Herve de grande taille, la Herve noir, la bleue lisérée dite « *Mauheid* » et la coucou dite « *Cotte de fer* ». À l'image de sa grande sœur, elle est en danger d'extinction (tableau 2).

3.1.7. La Malines (*Mechels hoen*)

- *La Malines de grande taille*

La Malines (souvent populairement appelée Coucou de Malines, en raison du coloris principal) est originaire de la zone sablonneuse comprise entre Louvain, Aerschot et Malines. Très estimée pour ses qualités, la plus renommée des races belges, s'est répandue dans tout le pays. Mais la Coucou de Malines était surtout élevée et produite dans le Nord du Brabant et le Sud de la province d'Anvers, voire dans l'Est de la Flandre.

La Malines est sans doute dans l'ensemble des races belges, celle qui a connu et connaît encore, d'une certaine manière, un important développement commercial. La Malines est une volaille de chair précoce de grande taille, rustique, massive, large et volumineuse avec un dos long. C'est une grosse productrice de chair blanche très fine qui peut être engraisée vers l'âge de 3 mois pour donner de gros poulets tendres (Vander Snickt, 1906 ; Brandt et Willems, 1971). Carpiaux (1921) la qualifiait de la plus précoce de toutes les volailles d'engraissement. D'un tempérament familier, elle peut présenter une ponte moyenne de 140 à 160 œufs d'un poids d'environ 65 g et de coloris foncés. Elle est excellente couveuse et bonne mère (Brandt et Willems, 1971). Le poids des sujets adultes est parmi les plus élevés de toutes les races de volailles, avec celui du Jersey Giant. Le coq adulte pèse 5 kg et la poule 4 kg selon le standard mais en réalité beaucoup de sujets surpassent cette masse prescrite (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008 ; De Boitselier, 1998).

Vers le milieu du 19^e siècle, l'introduction en Angleterre des volailles asiatiques (la Cochinchinoise, la Brahma de l'Inde et ensuite la Langshan du nord de la Chine), va modifier de fond en comble l'aviculture telle qu'elle se pratiquait. Avant cette période, pour obtenir un gros poulet, à chair fine et tendre, il fallait passer par le chaponage. La France a eu sa Faverolles,

issue des croisements de la Houdan avec les races asiatiques. L'Angleterre créa la Sussex dans le même ordre en croisant des volailles fermières indigènes avec les poules asiatiques.

Emboitant le pas, les aviculteurs belges de la région du sud de la province d'Anvers et du nord du Brabant, qui depuis toujours pourvoient la capitale (Bruxelles) de ces fameuses poulardes qui figuraient sur les menus comme « Poulet de Bruxelles », désiraient également produire une race nationale pouvant lutter avec la concurrence étrangère (Faverolles et Sussex) (Anonyme, 1893). Au début de l'année 1852, des poules fermières locales avec le plumage « coucou » étaient croisées avec des Shangais herminées du jardin zoologique d'Anvers, importées directement de Chine (anonyme, 1893 ; Brandt et Willems, 1971).

Un peu plus tard, il fut décidé par les responsables d'envoyer des Brahma chez les éleveurs des environs de Malines. Les produits de cet heureux croisement n'ont cependant pas été conservés. Ils furent croisés à leur tour à des Cochinchinoises et à des Langshan. Un coq à pattes jaunes emplumées allié à des poules à pattes blanches lisses, produisait des poulets à pattes blanches légèrement emplumées. De ces unions naquirent des animaux qui tenaient de l'asiatique la grande charpente et de l'indigène la prolificité et la finesse de la chair. Vers 1891 quelques amateurs sélectionnent cette volaille au point de vue type et couleur et, le 15 juin 1898, elle fut reconnue par le standard officiel (Brandt et Willems, 1971 ; De Boitselier, 1998). Un quart de siècle plus tard, la Malines envahit le marché bruxellois sous la dénomination « Poulet de Bruxelles » et sa renommée dépassa les frontières de la Belgique. D'ailleurs les Allemands qui avaient ouvert leur marché à la race Malines au début des années 1900, possèdent toujours aujourd'hui un club spécialisé de la Malines. La chair fine, très blanche et très ferme, prenant facilement la graisse, et le volume de la Malines ont fait durant la seconde moitié du 19^e et la première partie du 20^e siècle, sur plus d'un marché, dont celui de Merchtem, la renommée du « Poulet de Bruxelles ». Plus tard, après les 2 guerres, les races étrangères spécialisées, les 1^{ers} croisements avicoles de l'ère moderne ont écarté mais n'ont pas entièrement déraciné la Malines. Seuls quelques éleveurs

passionnés ont continué à l'élever. Et ce n'est qu'après la fondation d'un nouveau club de Malines en 1979, qu'elle est redevenue une race commune. En 1993, le concept « Coucou de Malines » qui fait référence à la tradition et à l'histoire a été rétabli à l'initiative de la *Société BELKI* dans une filière commerciale. Le Club spécial pour la Coucou de Malines, qui rassemble les détenteurs de la race pure, est associé à l'initiative de mise en place d'un poulet commercialisable. Il est à l'origine de la fourniture de reproducteurs et, à ce titre, il est garant de l'authenticité des animaux fournis à la filière : des reproducteurs répondant au phénotype de la race et aux critères sanitaires.

La race est représentée sous huit variétés : (1) coucou (2) coucou à camail doré, (3) noir à camail argenté blanc, (5) noir, (6) bleu, (7) noir à camail doré et (8) blanc herminé noir (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Avec la forte augmentation des prix des céréales ces dernières années, le nombre de Malines aux expositions avicoles a très fortement diminué. Récemment, entre 2008 et 2011, des Malines ont été importées en plusieurs pays de l'Europe orientale, à savoir la Slovaquie, la Bulgarie et la Slovénie. Malheureusement beaucoup d'hybrides à plumage coucou sont toujours vendus comme des vraies Malines sur les marchés de volailles chaque semaine. Pas moins de 575 reproducteurs malinois dont 444 poules étaient enregistrés en Flandre en 2010 (tableau 3).

- *La Malines naine*

La version naine de la Malines fut créée en même temps dans les années 1990 par M. Robert Vanceulebroeck de Zingem (Flandre orientale) et M. Willy Delespesse de Hoves (Hainaut). Elle est issue de croisements de plusieurs races naines. Du sang de la Malines a aussi été introduit. La naine ressemble à la grande race en toutes les caractéristiques sauf la taille. Son poids officiel est de 1,5 kg pour les coqs et 1,4 pour les poules mais beaucoup de coqs le dépassent facilement. La naine est seulement reconnue en coucou et il n'existe pas de version « à tête de dindon ». Elle est peu répandue et on la rencontre plus souvent aux expos wallonnes qu'en Flandre (Verelst, 2004 ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.8. *La Malines à tête de dindon (Mechelse kalkoenkop)*

À l'exception de sa crête triple très peu développée, sa tête très forte aux arcades sourcilières très développées, ses barbillons rudimentaires, son fanon très prononcé, son type un peu plus relevé et moins profond et son poids plus élevé par rapport à la Malines à crête simple, elle présente les mêmes caractères de cette dernière (Monseu, 1906 ; Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948 ; Brandt et Willems, 1971 ; De Boitselier, 1998 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008 ; Verelst, 2009). Cependant la Malines à tête de dindon est de croissance plus lente, en effet il lui faut 5 mois avant d'être prête à l'engraissement, alors qu'il ne faut que 3 mois pour la Malines à crête simple (Vander Snickt, 1906). Carpiaux (1921) la qualifiait de variété de la race Malines à crête simple. De nos jours, il n'existe plus cette différence de développement entre les deux races.

La création de cette race ou variété de la Malines, remonte au début du siècle passé (Monseu, 1906). Suite à la demande, le marché allemand, qui venait de s'ouvrir aux aviculteurs belges, exigea des pièces de plus en plus en grosses. Pour satisfaire les exigences de ce gros client, les éleveurs de la Malines songèrent à augmenter encore le volume de leurs volailles, sans en diminuer notablement les qualités. La solution est venue des Combattants de Bruges qui, croisés à la Malines, ont donné naissance à un produit supérieur en poids à la Malines à crête simple. Ce produit est appelée Malines à crête triple encore dite tête de dindon (Brandt et Willems, 1971 ; De Boitselier, 1998 ; Verelst, 2009). Cette race est composée de 9 variétés, en effet, il faudra ajouter la variété coucou à camail argenté aux 8 recensées pour la Malines à crête simple (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Son effectif est très loin de celui enregistré pour la Malines à crête simple (tableau 3).

3.1.9. *La Fauve de Hesbaye, la Fauve de Mehaigne ou encore Poule de Gembloux (Gele van Haspengouw, Gele van Mehaigne)*

- *La Fauve de Hesbaye de grande taille*

En terre liégeoise on la dénommait Fauve de Hesbaye, alors que dans

le Namurois on lui préférait l'appellation de Fauve de Mehaigne ou encore de Poule de Gembloux (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Nous ne savons pas grand-chose sur cette race. L'origine de cette volaille est méconnue. Il faut attendre l'étude de Maréchal (1905) cité par Brandt et Willems (1971) qui décrivait en détail cette race. La Fauve de Hesbaye est une race très active avec de bonnes qualités de ponte. Si les poules donnent de gros œufs blancs, elles ne couvent cependant presque jamais. Il faut avoir une clôture assez haute pour qu'elles ne s'échappent pas. La race est de taille forte, 3 à 3,5 kg pour le coq et 2 à 2,75 kg pour la poule. Le corps est fort et rectangulaire. Chez la poule, l'abdomen est bien développé. Les pattes sont blanc rosâtre et assez longues. La crête est simple, grande et droite chez le coq. Chez la poule, elle tombe vers un côté pendant la saison de ponte. Les oreillons sont blancs en forme d'amande.

Sur la couleur du plumage il y a plus de questions que de réponses. Pendant des dizaines d'années deux clubs en Wallonie se sont disputés sur la couleur et le dessin de la Fauve de Hesbaye et de la Fauve de Mehaigne (sa forme nanifiée). Il en a résulté des changements continus du standard avec pour résultat final que les éleveurs ne voulaient plus garder ces races. La Fauve de Hesbaye a disparu complètement dans les années 1950 pour être reconstituée par la suite (Verelst, 2009).

Brandt et Willems (1971) mentionnaient encore quatre variétés de Fauve de Hesbaye mais sans donner des descriptions, c'est-à-dire (1) la fauve claire, (2) la fauve foncée, (3) la liserée de fauve sur fond noir et (4) la liserée de fauve sur fond blanc. Finalement en 1986 la Fédération nationale a décidé en faveur de la variété fauve à queue noire, la seule variété qui est bien connue chez d'autres races et au niveau génétique, alors que les variétés de Brandt et Willems sont plutôt à considérer comme des « fantaisies » qu'on ne rencontre chez aucune autre race (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Malgré ses propriétés intéressantes et sa belle apparence, la race est dans une situation critique (tableau 3).

- *La Fauve de Mehaigne naine*

La Fauve de Mehaigne est une race naine de création encore relativement

récente. Elle fut créée à Namur, à partir de 1940 par Monsieur Herregodts, en partant de sujets nains fauves découverts dans la région de Noville-Sur-Méhaigne et d'Eghezée (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Elle n'a pas de lien de parenté avec l'ancienne grande race fauve, répandue en Hesbaye et dans le Namurois au début du 20^e siècle mais elle en est en fait le phénotype nanifié. Au début Herregodt voulait recréer la Fauve de Hesbaye mais par manque de matériel de démarrage il a commencé à en créer une version naine (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Une reconnaissance tacite fut accordée à monsieur Herregodts en 1949. Le premier standard de la race fut officiellement admis en 1951 et il fut seulement approuvé en 1957.

Cette volaille de petite taille au port légèrement incliné vers l'arrière, au corps allongé, relativement épais, est considérée comme bonne pondeuse. Ses œufs blancs pèsent entre 38 à 40 g. Elle couve très bien, ses poussins s'élèvent facilement, les poulettes sont précoces. Comme l'indique aussi bien son nom, elle présente une seule variété, la Fauve. La Fauve de Méhaigne ne fait pas exception, aujourd'hui elle est dans une situation critique (tableau 2).

3.1.10. Les Combattants belges

• Les Combattants belges de grande taille

3.1.10.1. Le Combattant de Bruges (Brugse vechter)

Cette race est admirablement douée pour le combat (Carpiaux, 1921). Sans doute le Combattant de Bruges est le plus ancien des trois combattants belges. Ce combattant originaire de Flandre occidentale date probablement du début du 19^e siècle (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Comparées avec d'autres races de combattants les poules du Combattant de Bruges sont de très bonnes pondeuses mais pauvres couveuses. Par an, elles pondent environ 150 œufs à coquille crème, qui pèsent parfois jusqu'à 70 g. De plus, le Combattant de Bruges produit une belle quantité de chair tendre et savoureuse (Carpiaux, 1921 ; Brandt et Willems, 1971). Il faut noter que certaines souches sont toujours agressives entre elles et il est recommandé

d'élever les coqs et les poules séparément. Le Combattant de Bruges est caractérisé par sa grande et forte taille et son aspect agressif. Le poids d'un coq adulte varie de 5 à 5,5 kg et celui d'une poule adulte est d'environ 4 kg. Son port est relevé et son dos plat est peu inclinant. Vraisemblablement on a voulu trop accentuer ce dos « presque horizontal » pour faire une distinction forcée avec le Combattant de Liège. Quoiqu'il en soit, le dos doit être aussi large que long. Les cuisses sont très charnues et les pattes bleu ardoisées sont très fortes, épaisses et assez longues. La tête est très forte. La face est fortement pigmentée et d'une couleur pourpre rougeâtre qui peut virer vers le noir. Dans le livre sur les monographies de races belges (Bertaut, 1905 cité par Blanchon et De Monchaux, 1924), René Bertaut se demande pourquoi distinguer en deux races le combattant de Bruges et le Combattant de Liège, « deux variétés, dit-il, qui ont tant de points de ressemblance », et il les réunit sous un même nom, celui des Combattants belges. La crête est triple et très petite. Plusieurs variétés du Combattant de Bruges ont été décrites : (1) noir, (2) blanc, (3) bleu, (4) noir à camail doré, (5) noir à camail argenté, (6) bleu à camail doré, (7) bleu à camail argenté, (8) noir à camail argenté et poitrine liserée, (9) noir à camail doré et poitrine liserée, (10) bleu à camail doré et poitrine liserée, (11) bleu à camail argenté et poitrine liserée, (12) saumon doré, (13) saumon argenté, (14) saumon bleu doré, (15) saumon bleu argenté, (16) saumon argenté à épaule rouge, (17) saumon bleu argenté à épaules rouges (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Aujourd'hui, cette race est en danger d'extinction (tableau 3). Il ne reste que très peu d'éleveurs en Flandres. Cependant ces dernières années la race connaît un fort regain d'intérêt, dont il résulte un quasi triplement du nombre en cinq ans (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.10.2. Le Combattant de Liège (Luikse vechter)

À la fin du 19^e siècle des essais d'amélioration des aptitudes combattives du Combattant de Bruges ont été menés dans les environs de Liège. Le Combattant de Bruges a ainsi été croisé avec des combattants

asiatiques, ce qui a donné une nouvelle race belge : le Combattant de Liège (Brandt et Willems, 1971). Le Combattant de Liège est caractérisé par sa grande et forte taille et son aspect agressif (Brandt et Willems, 1971). Un coq adulte pèse 5 à 5,5 kg et une poule adulte environ 4 kg. Le combattant liégeois selon Blanchon et De Monchaux (1924) a une grande similitude avec son voisin et parent le Combattant de Bruges. La différence avec le Combattant de Bruges est que le dos du Combattant de Liège est fort incliné. En général le Combattant de Liège est un peu plus long, un peu moins large et un peu plus haut sur pattes avec une queue portée plus haute. Les cuisses sont très charnues et les pattes bleu ardoisées sont très fortes, épaisses et assez longues. La tête est très forte avec des sourcils bien développés. La face est fortement pigmentée et d'une couleur pourpre rougeâtre jusqu'à presque noire. La crête était simple à l'origine, ce qui n'est pas du tout idéal pour un combattant. Des années de croisements avec des Combattants de Bruges ont mené à des crêtes plus ou moins triples mais grandes et irrégulières. Depuis 2000 la crête simple n'est plus acceptée. De nos jours, elle doit être triple et petite comme chez le Combattant de Bruges. Les mêmes 17 variétés décrites plus avant pour le Combattant Brugeois sont retrouvées chez le Combattant de Liège (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008), cependant les variétés typiques de la race restent les noire à camail doré et noire à camail argenté (Brandt et Willems, 1971).

La race reste rare, il ne subsiste que 285 spécimens (tableau 3) répartis entre Flandre et Wallonie. Néanmoins, le Combattant de Liège reste le plus populaire de tous les grands combattants belges. Il est même élevé par quelques amateurs en Allemagne.

3.1.10.3. Le Combattant de Tirlemont ou encore le Brabançon (Tiense vechter)

Le Combattant brabançon est un vrai coq de combat dont les caractères rappellent ceux du Combattant de Liège, dont il a l'aspect extérieur, la hauteur et le dos fuyant. Au début du siècle passé, l'élevage de cette race se pratiquait principalement dans les villages de Cumptich, Vissenaeken, Glabbeek, Oplinter et Haekendover (Brandt et Willems, 1971). Le combattant de Tirlemont est caractérisé par

sa grande et forte taille et son aspect agressif. Le poids du coq adulte est de 5 à 5,5 kg et celui de la poule adulte est d'environ 4 kg. L'aspect du Combattant de Tirlémont est presque le même que celui du Combattant de Liège, à l'exception de l'absence totale du pigment foncé dans la peau, les yeux, le bec et les pattes. Il existe plusieurs variétés du Combattant de Tirlémont, en plus des 17 variétés enregistrées chez les combattants de Liège et brugeois, il faut rajouter les variétés (18) froment, (19) froment bleu, (20) coucou à camail doré et (21) coucou (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Cette dernière est considérée comme la variété la plus typique selon Brandt et Willems (1971). En 2010, la race est quasi disparue (tableau 3).

• *Les combattants belges nains*

Il existe une version naine de tous les trois grand combattants belges qui en diffère seulement par leur taille. Ces races sont apparues seulement dans la deuxième moitié du siècle passé. Brandt et Willems (1971) les mentionnaient juste brièvement en stipulant qu'il restait encore beaucoup à améliorer. Ce processus a eu lieu dans les années 1980 et 1990 et maintenant il existe de très beaux exemplaires avec des couleurs beaucoup plus pures que chez les grandes races (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Le plus populaire est le Combattant de Liège nain, suivi de loin par le Combattant de Bruges nain et finalement par le Tirlémont nain qui à l'image de la grande race est menacé d'extinction (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). Les deux premiers sont aussi répandus aux Pays-Bas et en Allemagne.

3.1.11. Les volailles de Zingem

Deux races de Zingem sont distinguées en Belgique : la Pondeuse et la Poule de chair de Zingem. Zingem étant la commune où habitait Robert Vanceulebroeck, la personne la plus importante dans l'aviculture belge après la dernière guerre mondiale pendant presque 50 années (Verelst, 2010).

3.1.11.1. Le Poulet de chair de Zingem (Zingems vleeshoen)

Cette race est de création assez récente. Elle avait pour but de créer un poulet à

chair indigène aux qualités remarquables, très bonne production de chair, plumes blanches, pattes blanches, à chair blanche. La création a été entreprise par Robert Vanceulebroeck à partir de 1955 au départ de croisements de *White Cornish* et de la Malines blanche. Après 7 ans de rigoureuses sélections, en choisissant chaque année les individus les plus lourds parmi 500 à 600 sujets élevés, le créateur a atteint en 1962 un résultat concret et satisfaisant. Malheureusement pour le créateur, qui était actif dans le secteur de l'élevage industriel de volailles, sa création fut réalisée trop tard pour encore jouer un rôle important au niveau professionnel. Alors, il décida de faire reconnaître la Poule de chair de Zingem comme race d'exposition. Le standard fut accepté en 1965 (Boonen, 2010).

C'est une volaille à chair de très grande taille (4 kg pour la poule et 5,5 kg pour le coq), croissance rapide, bonne pondeuse (180 œufs bruns de 62 g par année) et très bonne couveuse (Brandt et Willems, 1971). Le standard de la race ne reconnaît qu'une seule variété, la blanche (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

À la fin des années '80 du siècle passé, la race disparaissait par manque d'éleveurs, des problèmes avec la fécondation et des problèmes cardiaques chez les coqs très lourds. En 2005 Vanceulebroeck, alors âgé de 94 ans, a encore essayé une reconstruction issue des mêmes races que dans les années cinquante (Boonen, 2010). Avant sa mort en 2010, Vanceulebroeck avait donné ses sujets à un autre éleveur de sa région qui possède en 2010 toujours onze sujets (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.11.2-La Pondeuse de Zingem (Zingems leghoen)

Le nom Zingem, indique encore une autre race, la Pondeuse de Zingem, de création encore plus récente que la Poule de chair de Zingem. Monsieur Dion Delaporte de Zingem voulait créer une poule avec la même beauté que la Braekel dorée mais qui pondrait des œufs à coquille brune. Il commença dans les années septante avec des croisements entre des Braekels dorées qui pondaient déjà des œufs à coquille crème et d'autres races. Il n'est pas très clair s'il s'agissait des

pondeuses hybrides ou des Rhode-Island rouges (Verelst, 2004 ; 2009 ; Périquet, 2008). En 1985, la Pondeuse de Zingem était officiellement acceptée comme nouvelle race belge. La Pondeuse de Zingem est une poule qui est très bien adaptée au climat belge humide. C'est une bonne pondeuse. Les œufs ont une coquille brune et pèsent environ 65 g. Cependant elle est considérée comme une mauvaise couveuse. En effet, la poule couve rarement. Comme elle a une très grande aptitude au vol, il est nécessaire de la mettre dans un promenoir assez grand avec une clôture assez haute, sinon elle va s'échapper. Elle ressemble fortement à la Braekel. Autrement dit, le corps est rectangulaire avec une poitrine profonde et l'abdomen bien développé. Un coq adulte pèse environ 2,5 kg et une poule 2 kg. La crête du coq est grande et droite et celle de la poule aussi par opposition à celle de la poule Braekel. Les oreillons sont blancs avec souvent un reflet bleuâtre. Les pattes sont bleu ardoisées. Une seule variété est admise dans le standard belge des races de poule (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008), la dorée. La poule ressemble beaucoup à la poule Braekel mais la couleur de fond est plus rouge brunâtre et les barres noires sont moins larges. Le coq est presque entièrement rouge brunâtre avec la queue noirâtre et un peu de dessin barré sur les flancs et l'abdomen. Sa poitrine n'est pas barrée par rapport à celle du coq Braekel (Verelst, 2004 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008 ; Périquet, 2008).

En 2010, deux éleveurs sont enregistrés en Flandre avec 30 sujets reproducteurs (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). La mort de Dion Delaporte en 2005 et la disparition en 2009 du club avicole de Zingem ont certainement réduit l'intérêt pour cette race et diminué sa chance de survivre.

3.1.12. Le Coucou des Flandres (Vlaanderse koekoek)

Selon Brandt et Willems (1971), le Coucou des Flandres à une origine commune avec la Malines, selon toujours les mêmes auteurs, la première race nommée ne serait autre que le type ancien de la seconde. Des sources plus anciennes le considèrent plutôt comme l'ancêtre de la Malines

qui lui a fourni malgré les croisements avec des races asiatiques à pattes jaunes, non seulement son coloris typique et ses pattes blanches mais aussi sa qualité de chair. Ce point de vue est toujours suivi aujourd'hui (Detroy, 1913 ; Pulinckx-Eeman, 1927 ; Verelst, 2009). Le Coucou de Flandres n'est pas seulement une race de Flandres mais aussi de la région picarde (Marcq et Lahaye, 1942 ; Lahaye et Marcq, 1948 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). L'origine exacte est méconnue mais la race existe probablement déjà depuis des siècles (Brandt et Willems, 1971) bien qu'elle ait disparu après la première guerre mondiale et ait été reconstituée entre les deux guerres (Pulinckx-Eeman, 1927). La Coucou des Flandres, parfois appelé la Poule de la Dendre (en référence à son territoire qui serait situé en Flandre orientale), est une race active mais familière. Elle est facile à élever et ne demande pas beaucoup pour survivre. La race est précoce et la ponte est bonne (150 œufs par an). Les œufs à coquille crème pèsent environ 60 g. La croissance des poussins est rapide et ils produisent une chair blanche et fine. Les poules couvent et sont bonnes mères. C'est une volaille de taille moyenne, avec le port horizontal. Le corps est rectangulaire, la poitrine est profonde et large, le dos est assez court et plat et la queue est portée assez haute. La crête de taille moyenne est simple et droite chez le coq et tombe légèrement chez la poule. Les oreillons sont rouges, les yeux rouge orangé et les pattes lisses sont blanc rosâtre. Le coq pèse environ 3 à 3,5 kg et la poule 2,5 à 3 kg. (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008 ; Verelst, 2009). En 2005, seuls 53 sujets étaient recensés dans toute la Belgique (tableau 2). Pour l'instant il y a une légère remontée en Flandres où il y a huit éleveurs enregistrés (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). Dans le nord de la France, la race est plus commune (Verelst, 2009).

3.1.13. Poule de Zottegem (Zottegems hoen)

Le grand spécialiste des volailles Louis Vander Snickt décrivait la « Zottegem à tête noire » pour la première fois en 1899 dans « Chasse et Pêche ». L'origine de cette race est peu connue, elle serait de la région qui lui a donné

son nom. Quand la Braekel prospérait dans la région de Gand au début du vingtième siècle, les autres régions en Flandres voulaient avoir elles-mêmes une race avec ce dessin magnifique et ces excellentes qualités de ponte. De nombreuses variétés locales sont alors développées. En Campine, on avait la Campinoise, dans la région d'Anvers, la poule de Hoogstraten, dans la région de Grammont, la poule de Grammont et dans la province hollandaise Brabant du Nord, la poule de Chaam. La poule de Zottegem est la seule de toutes ces races qui a survécu jusqu'à nos jours. La poule de Zottegem est une poule très bien adaptée au climat belge humide. Elle est résistante et demande très peu pour survivre. La ponte est assez bonne et les œufs à coquille blanche pèsent environ 60 à 65 g. Habituellement la poule ne couve pas. Parce que les Zottegem sont capables de voler, la mise en parcours spacieux avec une clôture suffisamment haute, s'impose afin de les garder. La poule de Zottegem est identique à la Braekel en type, poids, crête, pattes. Seulement le dessin du plumage diffère beaucoup. Le nom « tête noire » renvoie au camail de la poule. Environ la moitié aux deux tiers supérieurs du camail est noire. La partie inférieure est blanche avec une petite tâche triangulaire au bout de chaque plume. Le dessin barré du reste du plumage ressemble à celui du Braekel mais les barres noires sont plus larges ce qui rend l'image totale plus foncée. Le coq de Zottegem n'a pas le camail noir mais blanc. La différence avec un coq Braekel n'est pas toujours très claire mais la couleur des petites plumes qui couvrent le canal auditif donne sûreté. Chez le coq de Zottegem elles sont toujours gris foncé ou noir, chez le Braekel elles sont de couleur blanche. Les variétés reconnues de la Zottegem sont argentée, dorée et citron (Verelst, 2011). Très rare, elle est menacée de disparition (tableau 3). D'autre part, la Poule de Zottegem n'est rien d'autre qu'une variété « à tête noire » de la Braekel avec laquelle elle est très souvent croisée, donnant déjà en F1, des sujets phénotypiquement Zottegem. De cette façon la sauvegarde de la Zottegem est moins inquiétée parce qu'elle est génétiquement très proche de la Braekel et quelques sujets restant permettant de rétablir toute une population à condition que la Braekel soit conservée (Boonen, 2008).

3.1.14. Poule de la vallée de la Zwalm (Hoen van de Zwalmvallei)

Frans Okerman habitant Braekel et compétant en génétique a mené une carrière professionnelle au Centre de Recherches agronomiques de Melle-Merelbeke (Gand). Et à titre privé, il est passionné et détenteur de volailles de race Braekel. Lorsqu'il a entrepris de créer cette race autosexable qu'est la Poule de la vallée de la Zwalm, Frans Okerman s'est basé sur une expérimentation réalisée aux USA dans les années 1930 où le croisement Plymouth Rock x Braekel dorée avait donné la « Cambar ». Il y a beaucoup de races qui ont le même facteur barré et le principe est l'union avec une race dont les poussins ont le duvet brunâtre. Le duvet du poussin femelle de la vallée de la Zwalm (du nom d'un ruisseau près de Braekel, qui coule vers Oudenaerde et finalement se jette dans l'Escaut), est foncé comme le duvet de la Braekel dorée, mais les mâles sont beaucoup plus pâles. La base a consisté en des croisements entre des poules Braekel dorées, un coq Coucou de Flandres et un coq Coucou allemand. La procédure pour obtenir la reconnaissance fut entamée en 1998 et acquise en 2003. Parce qu'à cette nouvelle variété de la Braekel il manquait quelques caractéristiques typiques à cette race, c'est-à-dire les tarses bleu ardoise, les yeux foncés et la pigmentation des attributs de la tête, on a préféré de ne pas la nommer Braekel mais de lui donner un autre nom inspiré de la région d'origine (Verelst, 2003).

La Poule de la vallée de la Zwalm ressemble fort à la Braekel dorée, avec en plus le facteur coucou, les pattes blanches et les yeux orange. Le corps est rectangulaire avec une poitrine profonde et l'abdomen bien développé. La queue est semi-ouverte chez les deux sexes. Le poids d'un coq adulte est d'environ 2,5 kg et celui d'une poule de 2 kg. La crête de la poule est grande et tombante sur un côté. La crête du coq est grande et droite. Il n'existe qu'une seule variété « dorée barré coucou » (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Les Poules de la vallée de la Zwalm sont de bonnes pondeuses d'œufs à coquille blanche à crème, d'environ 65 g. Puisqu'elles sont très capables de voler, leur garde nécessite un parcours assez grand avec une clôture suffisamment haute, sinon elles risquent de s'échapper. Larivière et

Leroy (2005) avaient recensé lors de l'enquête menée en 2005, douze sujets regroupés en Wallonie. En Flandres il reste quatre éleveurs et vingt sujets reproducteurs en 2010 (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée). Une situation identique à celle de la Poule de Zottegem s'applique à cette race. Elle peut sans problèmes être croisée avec des Braekel dorées et les poules résultant en F1 d'un croisement d'un coq de la vallée de la Zwalm avec une poule Braekel dorée sont toujours du type « Zwalm ». Pour augmenter les effectifs de la Zwalm, des croisements avec la Braekel (dorée) peuvent être envisagés (Verelst, 2003 ; Boonen, 2008)

3.1.15. *Coucou d'Izegem ou encore Izegem (Izegemse koekoek)*

E. Vander Straeten (1894) cite dans son œuvre Aldernardiana en Flandriana une carte de menu de la fête de 'Gaeydach' du Sint-Jooris-Gilde de Audenaerde de juillet 1554. Sur cette carte est mentionné « *ses coppelen kiekens van Yseghem* » (six couples de poules d'Izegem). Apparemment les poules d'Izegem étaient d'une telle qualité que les gens d'Audenaerde allaient tellement loin pour les chercher. A la fin du dix-neuvième siècle, L. Vander Snickt sr. demandait aux agriculteurs de la région d'Izegem de se concentrer sur la sélection de la poule de chair renommée de leur région. Les éleveurs d'Izegem s'organisaient et fondaient '*t Neerhof van Iseghem*' en 1907 (Terry, 1984). Le 25 janvier 1909 une collection de 100 sujets était rassemblée et examinée par deux délégués de la fédération nationale et après leur avis positif, le Coucou d'Izegem fut reconnu comme race officielle (anonyme, 1909). La nouvelle race prospérait et en 1914, des sujets noirs apparaissaient à l'exposition d'Izegem. La première guerre mondiale a arrêté tout et les activités du club n'ont été reprises qu'en 1921. En 1924, la race a participé à l'exposition mondiale à Barcelone. En 1925 un centre de sélection de la race est établi à Torhout. Après trois années de sélection le nombre d'œufs pondus par an a augmenté de 108 à 142 et leur poids de 60 à 62,8 g (jeunes poulettes). En 1929, les premiers Izegem blancs apparaissaient. En 1940, le Coucou d'Izegem a disparu avec le début de la deuxième guerre mondiale. Et ce n'est qu'en 1970, que Walter Terry,

juge avicole d'Izegem et éleveur renommé de Braekel, a pris en main la reconstitution du Coucou d'Izegem. Il a commencé avec un coq lourd coucou à crête double qu'il avait retrouvé dans la région et qui ressemblait fortement aux coqs des anciennes photos. Ce coq a été combiné avec une poule de combattant type brugeois. Les coqs F1 ont été croisés avec des poules fermières coucou à crête simple et un peu de sang de Malines a été également introduit (Terry, 1984). L'initiative a été un succès et la race est devenue à nouveau assez populaire en Flandres. Il est connu que le Coucou d'Izegem combine ses qualités de production de chair comme aucune autre volaille avec une bonne ponte. Les poules commencent à pondre à l'âge de sept mois. Le nombre d'œufs pondus par an est d'environ 160. Les poules couvent facilement 15 œufs par couvain. Le Coucou d'Izegem est une race très forte, très calme et familière. On peut le garder dans un promenoir assez limité. Une clôture d'un mètre suffit parce qu'elle vole à peine. Le Coucou d'Izegem est une volaille de chair assez grande et forte avec une crête rosacée. Le coq pèse selon Marcq et Lahaye (1942) et Lahaye et Marcq (1948) environ 4 à 4,5 kg et la poule 3,5 à 4 kg. La queue est peu développée et portée presque horizontalement. Le corps est plus ou moins triangulaire avec le dos long, large, plat et presque horizontal. La poitrine est large, portée bien en avant et assez haute. Les pattes sont lisses et blanches. Le bec est blanc, les oreillons rouges et les yeux sont oranges. Une seule variété est reconnue, le coucou. Chez des animaux coucou chaque plume est irrégulièrement dessinée avec des barres gris foncé et gris clair. Les coqs sont normalement plus clairs que les poules parce que les barres claires sont plus larges que chez la poule (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Cette race est à l'image de la majorité des races belges et est classée dans la catégorie des races en danger d'extinction (tableau 3). Elle est peu répandue en Wallonie mais la population en Flandres reste stable. En 2008, le ministre flamand du tourisme et citoyen d'Izegem, Geert Bourgeois, a lancé une campagne « *Izegem koekoekt* » avec laquelle il voulait promouvoir le Coucou d'Izegem comme produit régional. Treize restaurants servaient des Coucous d'Izegem authentiques

(Van Coillie, 2008). La campagne fut un succès et le Coucou d'Izegem est maintenant plus connu dans sa région d'origine.

3.1.16. *La Poule d'Aarschot (Aarschots hoen)*

La Poule d'Aarschot est une race régionale créée entre 1980 et 2000 issue de croisements de plusieurs races, comme la Malines, la Marans, la Welbar et des combattants belges. Le but était de recréer une ancienne race qui aurait vécu dans la région du Hageland autour d'Aarschot. Il n'existait pas une description de la race, juste un témoignage d'un marchand de volailles qui disait que la Poule d'Aarschot était une volaille de type « Malines » avec un plumage coucou « doré » cependant elle est inférieure en poids. Il n'est donc pas sur que la race actuelle ressemble à la race originelle. En 2003, le standard fut reconnu. La race est peu répandue et est peu rencontrée hors de sa région d'origine. Aussi elle n'est toujours pas bien fixée, surtout au niveau coloris (Verelst, 2003). Il existe actuellement une centaine de sujets reproducteurs en Flandres (Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.1.17. *Autres races belges*

D'autres grandes races ont existé en Belgique. Sur la plupart il n'y a presque pas de données disponibles. Souvent il s'agit d'une très brève description ou même juste une mention dans un seul article ou un seul livre. Ces races n'ont jamais eu une grande importance économique ou sportive et n'ont jamais été répandues. Il s'agit de « races » comme la Sambrienne (*Hoenvan de Samber*), la Modave (*Modave hoen*), la Laplaigne (*Laplaigne hoen*), la Coutraisienne (*Kortrijks hoen*), le Coucou de Hesbaye (*Haspengouwse koekoek*), la Poule de Grammont (*Geraardsbergs hoen*), et la Seloigne (*Seloignehoen*) (Brandt et Willems, 1971 ; Verelst et Sleenckx, 1996). La Poule de Huttegem (*Huttegems hoen*) est une exception. Cette race était officiellement reconnue au début du siècle passé et aurait déjà été exposée en 1885. C'était une race lourde à crête simple ou double avec les tarses blancs et un plumage de couleur à peu près fauve à queue noire. Elle fut principalement élevée dans la région d'Audenaerde pour la couvai-

son d'œufs du Canard de Huttegem. Après les deux guerres mondiales, la race a disparu bien qu'il ait encore des essais pour la sauvegarder. Il existe même encore quelques photos en couleur du début des années '80 du siècle passé. Depuis presque trente ans on n'a plus rien entendu de cette race et elle n'est plus reprise dans le standard des volailles de races belges (Verelst, 2005 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Aucune des races mentionnées ci-dessus n'a été révélée dans l'enquête de recensement réalisée en 2005 par Larivière et Leroy.

3.2. Races de petites tailles originales

Contrairement aux variétés naines, citées ci-dessus, issues de la réduction du volume des grandes races, les races originales ne possèdent pas leur pareil chez les grandes races.

3.2.1. Le Barbu d'Anvers (*Antwerpse baarkriel*)

Le Barbu d'Anvers est l'une des races naines les plus anciennes ; elle fut considérée de tout temps comme ayant été créée dans la province d'Anvers, dont elle porte le nom (Collier, 1942 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

Le Barbu d'Anvers trouve ses origines dans les volailles naines et mi-naines barbues qui existent depuis plusieurs siècles dans le nord et le sud des anciens Pays-Bas (Belgique, France du Nord, Pays-Bas). Déjà au 17^e siècle, des poules barbues de la variété caille étaient représentées sur des peintures du peintre Albert Cuyt (Brandt et Willems, 1971 ; Périquet, 2008). Cependant, les écrits qui le concernent sont rares. Néanmoins, il est rapporté avec exactitude qu'une petite poule Barbue existait à l'état non sélectionné en Belgique dans le courant du 19^e siècle (Collier, 1942). Le peintre animalier René Déclin aurait possédé un ouvrage français, édité à Paris en 1817, dans lequel, la poule barbue est citée, mais on lui attribuait les Pays-Bas comme habitat (Brandt et Willems, 1971). Le même ouvrage, en décrivant la variété « coucou », spécifiait que cette couleur portait le nom de Barbu d'Anvers. Malheureusement on ne sait pas de quel œuvre il s'agit. La plus ancienne citation de la race connue à ce moment est de Ch. Jacques

(1858), qui mentionne dans son livre « Le poulailler », la « race naine coucou dite d'Anvers ». Cette race devait être très rustique pour s'être perpétuée avec ses caractères principaux à une époque où les expositions n'encourageaient point l'élevage. Fatalement elle s'est alliée à d'autres races, mais sans perdre ses caractères propres de race naine et barbue. En 1882, La Perre De Roo décrivait la variété « coucou », ce qui fait dire à bien des auteurs que c'est cette variété qu'il fallait considérer comme plumage type à cette époque là. C'est vers 1890, moment où les expositions commençaient à évoluer favorablement en Belgique, que l'on commença réellement et sérieusement à s'intéresser à cette petite poule barbue. C'est L. Vander Snickt sr qui en était le plus fervent défenseur. Déjà en 1895, lors d'une exposition avicole à Bruxelles, il était dénombré 51 Barbues d'Anvers. Pour la même année, il est trouvé dans le catalogue de l'exposition de l'Union Avicole de Liège, une belle collection en coucou et en noir. À la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, Michel Van Gelder recherche en Belgique, en France, en Hollande et en Allemagne tous les spécimens qu'il était possible d'obtenir en Barbues, puis au départ de ces poules hétéroclites et disparates il va pratiquer un élevage consanguin très poussé, même entre frères et sœurs. Très vite ces accouplements auront pour conséquence de fixer les caractères essentiels donnant naissance au Barbu d'Anvers connus aujourd'hui. Rapidement le Barbu d'Anvers devient une race nationale belge de premier plan et en 1910, année qu'il faut un peu considérer comme celle de l'apogée de la race, une statistique faite par le « Club avicole du Barbu nain », annonce le chiffre incroyable de 9.300 Barbues d'Anvers bagués, dont 2930 étaient inscrits au livre des origines. Pour la seule année de 1909, en comptabilisant les expositions patronnées par ce club, il a été exposé 6.890 Barbues d'Anvers pour 961 exposants. Autre signe de l'essor que prend cette petite poule barbue, le Club Avicole du Barbu Nain comptait 465 membres régulièrement inscrits à la date du 31 juillet 1910. Ce club, tenait deux à trois conférences réservées exclusivement aux races barbues belges, car elles sont quatre à cette époque le Barbu d'Anvers, le Barbu de Grubbe, le Barbu d'Uccle et le Barbu d'Everberg. Les trois dernières nommées sont considérées comme des variétés de la première et elles ont toutes les mêmes origines. De nom-

breuses demandes de sujets arrivent de l'étranger avec en tête l'Angleterre. Le premier standard du Barbu d'Anvers pour les variétés noire, coucou et blanche est officiellement reconnu en 1905. Alors que celui de la variété « caille » a dû attendre le 18 avril 1910 pour être reconnu. Cette variété était néanmoins exposée depuis 1906. Malgré un recul brutal de la race en Belgique, le Barbu d'Anvers deviendra néanmoins un fameux ambassadeur pour l'aviculture sportive belge, à l'étranger. Encore aujourd'hui elle est certainement la race la plus répandue en dehors des frontières belges (Verelst, 2009). Le Barbu d'Anvers est une volaille de petite taille possédant un type ramassé qui lui est propre, basse sur pattes, dos très court, poitrine large et portée relevée et queue peu développée (Carpiaux, 1921). Il est caractérisé par le grand développement de sa barbe, de ses favoris (plumes qui garnissent la face ou les joues) et de son camail. Les ailes sont portées presque à la verticale, de telle sorte que les bouts touchent presque le sol. Les Barbues d'Anvers nains sont très vifs, familiers et peuvent être tenus dans un parquet réduit. La ponte est bonne, les œufs généralement à coquille blanche pèsent moins de 35 g. Les poules sont bonnes mères et bonnes couveuses. Vingt-neuf variétés de cette race sont reconnues (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008) en 2008 : (1) noir, (2) blanc, (3) bleu, (4) bleu liseré (5) gris perle, (6) fauve, (7) rouge, (8) coucou, (9) saumon doré, (10) saumon argenté, (11) saumon blanc doré, (12) caille, (13) caille bleu doré, (14) caille argenté, (15) caille bleu argenté, (16) fauve herminé noir, (17) fauve herminé bleu, (18) blanc herminé noir, (19) blanc herminé bleu, (20) fauve à queue noire, (21) mille-fleurs, (22) porcelaine ou encore isabelle, (23) porcelaine ocre blanc, (24) noir caillouté blanc, (25) bleu caillouté blanc, (26) gris perle caillouté blanc, (27) noir tacheté blanc, (28) bleu tacheté blanc, (29) gris perle tacheté blanc.

Le Barbu d'Anvers reste la seule race naine belge non menacée à l'heure actuelle d'extinction. Mille cinq cents sujets étaient recensés en 2005 par Larivière et Leroy.

3.2.2. Le Barbu de Grubbe (*Grubbe baarkriel*)

Dans les environs de 1904 naquit dans l'élevage du Grubbe chez Robert Pauwels près de Kortenberg

un Barbu d'Anvers sans queue (d'où la considération par certain du Barbu du Grubbe comme une race dérivée du Barbu d'Anvers) (Blanchon et De Monchaux 1924 ; Brandt et Willems, 1971 ; Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Par des accouplements favorables on parvint à créer une belle collection de sujets que l'on vit pendant quelques années dans les expositions et auxquels on donne le nom du Barbu de Grubbe. Après la première guerre mondiale on a plus vu ces volailles aux expositions, pendant des dizaines d'années. Le Barbu de Grubbe ne diffère du Barbu d'Anvers que par l'absence du croupion et de la queue (Brandt et Willems, 1971). Pour ce qui concerne les variétés de cette race, toutes les variétés du Barbu d'Anvers sont également admises (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). À l'heure actuelle, on dénombre 172 Barbu du Grubbe dont la majorité est enregistrée en Flandre (110 sujets). Bien que rare, la race est aussi vue régulièrement aux expositions aux Pays-Bas et depuis 2008 elle est aussi reconnue en Allemagne (Verelst, 2009).

3.2.3. Le Barbu d'Uccle (*Ukkelse baardkriel*)

D'après Collier (1942), le Barbu d'Uccle est créé au début des années 1900. C'est Michel Van Gelder, un bruxellois qui commence la sélection des races à tarsi emplumés (race dite pattue). Il était aidé dans ses travaux par Robert Pauwels et conseillé par Louis Vander Snickt. En prenant comme animaux de base le Barbu d'Anvers et en le croisant avec des volailles pattues et en pratiquant un élevage consanguin très étroit, Van Gelder arriva à fixer sur le Barbu d'Anvers une crête simple et le plumage des tarsi et des doigts. Après seulement quatre à cinq ans d'effort il obtint une naine pattue à crête simple ayant hérité la barbe, la crinière, le dos très court, le port de la queue très haute et les tarsi très courts du Barbu d'Anvers. Il l'expose pour la première fois en 1905 et il lui donne le nom de Barbu d'Uccle (banlieue de Bruxelles).

En 1909, le Barbu d'Uccle, qui n'était encore qu'une variété pattue du Barbu d'Anvers, avait fait un fameux chemin. Non seulement la race avait atteint une certaine perfection, mais encore elle était réellement fixée. Les

premières variétés qui sortaient de l'élevage de Michel van Gelder furent la mille-fleurs et la porcelaine. Mais après seulement quelques années, des Barbu d'Uccle blancs, noirs et coucous étaient montrés aux expositions. La race a fait son chemin en Belgique sans atteindre les sommets du Barbu d'Anvers et elle n'est jamais parvenue à s'imposer à l'étranger comme lui, justement parce que les pays voisins possèdent déjà une race un peu similaire à la Barbue d'Uccle (la Sabelpoot) et dans les mêmes variétés. Comme pour toutes les races européennes, les deux guerres mondiales sont venues anéantir beaucoup d'efforts. Petit à petit, la race a donné des signes de dégénérescence. En avril 1969, le « Club belge du Barbu d'Uccle » est fondé sous la présidence de Madame la Baronne Y. de Rosée. Depuis, une sélection sévère a porté ses fruits avec le travail très actif du club qui regroupait tous les barbuis belges. Le Barbu d'Uccle, appelé aussi en Belgique « fleur vivante de nos jardins » pour ses jolis et riches coloris de ses variétés mille-fleurs et porcelaine, ajoutés à ses formes extérieures très spéciales, est un oiseau de choix pour la volière et le jardin. La poule Barbue d'Uccle est assez bonne pondeuse, bonne couveuse et mère. Blanchon et De Monchaux (1924) considéraient les Barbuis d'Uccle, d'Everberg et du Grubbe comme trois races dérivées de Barbu d'Anvers.

Les variétés principales de cette race sont essentiellement (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971 ; Verelst, 2009) : mille-fleurs, porcelaine, blanc, noir, bleu et caillouté (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971). Cependant, 28 variétés sont enregistrées par le standard belge des races de poules naines (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008) : (1) noir, (2) blanc, (3) bleu, (4) bleu liseré, (5) gris perle, (6) fauve, (7) rouge, (8) coucou, (9) saumon doré, (10) saumon argenté, (11) caille, (12) caille bleu doré, (13) caille argenté, (14) caille bleu argenté, (15) fauve herminé noir, (16) fauve herminé bleu, (17) fauve à queue noire, (18) mille fleurs, (19) porcelaine (isabelle), (20) porcelaine ocre blanc, (21) noir caillouté blanc, (22) bleu caillouté blanc, (23) gris perle caillouté blanc, (24) noir tacheté blanc, (25) bleu tacheté blanc, (26) gris perle tacheté blanc, (27) blanc herminé bleu et (28) blanc herminé noir.

Aujourd'hui et malgré son statut de race en danger d'extinction, le Barbu d'Uccle représente la troisième race en effectifs des races naines belges après les Barbues d'Anvers et de Watermael (tableau 2).

3.2.4. Le Barbu d'Everberg (*Everbergse baardkriel*)

Vers 1906, il fut obtenu au château d'Everberg près de Bruxelles un barbu d'Uccle sans queue. La race ne prit guère d'extension, jusque vers 1918, des sujets furent présentés lors de manifestations organisées par le Club avicole du Barbu nain (C.A.B.N.) de Bruxelles. Il disparut et refit une timide apparition en 1948 avant de s'éteindre à nouveau. Le Barbu d'Everberg est une race sans queue dérivée du Barbu d'Uccle. Comme chez toutes les volailles sans queue les dernières vertèbres coccygiennes sont absentes. Hormis l'absence de queue, il est identique au Barbu d'Uccle. Pour les variétés de la race on retrouve toutes les variétés de Barbu d'Uccle (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008).

À l'heure actuelle quelques spécialistes parviennent à en remonter. La race Barbu d'Everberg est l'une des races belges les plus menacées de disparition (tableau 2). Cependant, la race a connu une remontée très remarquable avec 94 sujets en 2010 (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, information non publiée ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.2.5. Le Barbu de Watermael (*Watermaalse baardkriel*)

Alors que le Barbu de Watermael figure parmi les races relativement les plus jeunes du répertoire national belge, son origine est très mal documentée. Tout ce qui est connu est que la race a été créée par Antoine Dresse à l'élevage des Fougères à Watermael au début du siècle passé. Sa création a toujours été entourée d'un vrai mystère inexplicable et il est sans doute regrettable que feu Oscar Dresse, fils du créateur de la race, décédé vers la moitié du siècle passé, soit resté aussi discret sur l'origine d'une race qu'il a vu naître. Comme les créateurs ont voulu garder le secret de sa création, nous n'insisterons donc pas d'avantage sur l'origine de cette race pourtant belle et originale

(Brandt et Willems, 1971). Sa création selon Collier (1942) remonte à l'année 1915. Cependant ce n'est qu'en 1922 que nous trouvons pour la première fois son inscription à une exposition bruxelloise. En ce qui concerne sa création, on est à peu près certain que le Barbu d'Anvers y joua son rôle, même si le type du Watermael s'en écarte assez bien. Il est en effet prouvé que barbe, crinière et hauteur des pattes lui ont été léguées par l'Anvers. Pour le reste, Oscar Dresse écrit qu'elle n'a aucun lien de parenté avec la Padoue naine (Collier, 1942; Brandt et Willems, 1971). En prenant cette affirmation pour vraie on peut se demander quelle autre volaille naine de l'époque a pu apporter la huppe et la petite crête en pointes et pour quelle raison le premier standard considérait comme défaut une huppe de Padoue et sa protubérance crânienne.

Le Barbu de Watermael ne prit jamais l'extension des autres races barbues belges et resta même longtemps une race locale bruxelloise. Très peu d'auteurs étrangers la mentionnaient dans leurs livres ou leurs écrits et il fallut la création d'un club spécialisé de la race pour enfin la promouvoir. Après la deuxième guerre mondiale un club spécialisé s'ébaucha également en France et la race y connut un certain engouement.

Cette volaille naine, semi-huppée et d'allure vive et dégagée est représentée sous 30 variétés : (1) noire, (2) blanche, (3) bleue, (4) bleue liserée, (5) fauve, (6) rouge, (7) coucou (8) saumon doré, (9) caille, (10) caille bleue dorée, (11) caille argenté, (12) caille bleue argenté, (13) caille blanc doré, (14) caille blanc citron, (15) fauve herminé noir, (16) fauve herminé bleu, (17) blanc herminé noir, (18) blanc herminé bleu, (19) fauve à queue noire, (20) mille-fleurs, (21) porcelaine (isabelle), (22) porcelaine ocre blanc, (23) bleue caillouté blanc, (24) gris perle caillouté blanc, (25) noir tacheté blanc, (26) bleue tacheté blanc, (27) gris perle tacheté blanc, (28) gris perle (29) saumon argenté et (30) noire caillouté blanc.

En 1971, un club fut fondé aux Pays-Bas et aujourd'hui la race y est bien répandue. Plusieurs importations en Allemagne, Suisse, Italie et Slovénie ont eu lieu récemment de sorte qu'on y rencontre des Watermaels aussi aux expositions en plusieurs variétés (Verelst A., observations personnelles).

Enfin, cette race considérée comme la plus récente des races Barbues belges, est actuellement la deuxième race Barbu élevée en Belgique après le Barbu d'Anvers (tableau 2).

3.2.6. Le Barbu de Boitsfort (Bosvoordse baardkriel)

Cette race est la plus jeune des Barbues belges. Vu qu'il existait déjà une race sans queue dérivée des Barbues d'Anvers et d'Uccle, il était quasi logique qu'un jour une version sans queue du Barbu de Watermael serait créée. En 1997, le club des barbues montrait quelques sujets à l'exposition nationale de Bruges et la reconnaissance définitive suivait en 2001. La race fut créée par des croisements entre des Barbues de Watermael et de Grubbe. La seule différence avec le Watermael est l'absence de vertèbres coccygiennes. Pour la dénomination de la race on a choisi « de Boitsfort » d'après la commune bruxelloise Watermael-Boitsfort. Ainsi son nom montre très bien que le Barbu de Boitsfort est fortement lié à celui de Watermael. La race est toujours très rare mais connaît pour l'instant un progrès important, surtout en Flandres (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, non publié ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren, information non publiée).

3.2.7. La Naine belge (Belgische kriel)

La Naine belge ou encore la Belge naine, appelée aussi de Barbarie (Blanchon et De Monchaux, 1924) doit être considérée comme le type belge d'une petite volaille de la variété saumon dorée qui était très répandue dans toute l'Europe occidentale vers le milieu du 18^e siècle (Brandt et Willems, 1971). Cette poule portait plusieurs dénominations selon la région, elle est appelée Naine dorée et Poule anglaise par les francophones, Poules des jardins (*Gartenhühner*) par les germanophones et « *Engelse kiekskens* » par les néerlandophones (Brandt et Willems, 1971). C'est vers la fin de 1909 que quelques amateurs se mirent à sélectionner cette petite volaille très jolie en orientant cette sélection vers une harmonie de formes gracieuses, bien proportionnées et très arrondies (Collier, 1942). Il faut cependant attendre une vingtaine d'années avant que la race ne puisse être considérée comme fixée. Barrée par plusieurs races naines similaires,

elle ne prendra jamais l'essor espéré. Elle restera en tout l'apanage de quelques amateurs sportifs. Le premier standard officiel de la race, est admis en 1934. Depuis sa création, cette race a très souvent été confondue avec l'Ardennaise naine (Collier, 1942). En 1971, Brandt et Willems rapportaient que la vraie Naine belge étant pour ainsi dire éteinte, on présente fréquemment sous cette étiquette des mauvaises Ardennaises manquant de pigmentation, au dos assez court et un port de queue un peu relevé.

Toujours selon Brandt et Willems (1971), la Naine belge, n'a absolument rien de commun avec l'Ardennaise, alors que la dernière a des formes allongées, la première doit posséder des formes très arrondies. Cette volaille de très petite taille, alerte, a l'allure éveillée, les formes gracieuses, bien proportionnées et arrondies, le tout constituant un ensemble très élégant. Elle présente une crête simple, un plumage plein et serré. Elle est vive dans ses mouvements, les attributs de la tête sont très petits, les tarsi de longueur moyenne, lisses et de coloration bleu ardoise, les oreillons sont ronds, la queue est élégamment courbée et portée assez haute. Cette poule décrite selon Collier (1942) et Brandt et Willems (1971), comme sportive, rustique, vive et très familière, peut se tenir dans un espace réduit, bonne pondeuse d'œufs de 30 à 35 gr, c'est une bonne couveuse et une bonne mère, les poussins s'élèvent facilement. 12 variétés sont reconnues par le standard (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008) : (1) noir, (2) blanc, (3) bleu, (4) saumon doré, (5) saumon bleu doré, (6) saumon argenté, (7) saumon bleu argenté, (8) saumon argenté à épaules rouges, (9) saumon bleu argenté à épaules rouges, (10) saumon blanc doré, (11) froment et (12) froment argenté. En 2009, une treizième variété a été reconnue, saumon doré clair, élevée par A. Verelst et R. Boonen.

La race Belge naine fut classée en danger d'extinction en 2010, 168 sujets étaient recensés dans toute la Belgique, dont la majorité est en Flandre (tableau 2).

3.2.8. La Naine de Waes (Wasse kriel)

Vraisemblablement originaire de la région dont elle porte le nom (le Pays de Waes dans le nord-est de la province de Flandre orientale), on ne connaît absolument rien sur son origine. À vrai dire, elle n'a jamais été

fort répandue et semble être une race plutôt locale.

La Naine de Waes n'est autre chose qu'une Naine belge à crête double (Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour, 2008). Elle doit donc en posséder tous les caractères essentiels. C'est une volaille très ample, très fournie, aux faucilles largement cintrées. Tout comme la Naine Belge, la Naine de Waes est avant tout une volaille sportive. Pour son standard, il faudra bien se référer à celui de la Naine belge. Malheureusement, cette race est dans une situation critique. Cent et sept sujets sont enregistrés, exclusivement en Flandre (tableau 2).

3.2.9. La Naine du Tournaisis (*Doornikse kriel*)

Cette petite race ancienne, était élevée dans la commune de Bléharies, située sur l'Escaut à son entrée en Belgique. Si cette race s'est prolongée depuis si longtemps, c'est que sa conservation était liée à de véritables qualités de rusticité, de ponte et de chair. Cette race est aussi appelée Mille-fleurs du Tournaisis, Naine du Tournaisis ou encore la Poule du Batelier (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971). Cependant, selon Collier (1942), cette race fut anéantie lors de la guerre 1914-1918.

Dans Chasse et Pêche de 1923, nous trouvons quelques lignes à son sujet, Pulincks-Eeman écrit qu'il a rencontré cette race pour la première fois durant la fin du 19^e siècle le long de la frontière belgo-française, alors qu'il donnait dans cette région des conférences sur l'essor de l'aviculture en Belgique. Comme cité par Brandt et Willems (1971), R. Du Manoir qui exposait quelques sujets à l'exposition de Pâturage, également en 1923, dit qu'il a connu cette race et qu'en 1883, alors qu'il avait 15 ans, son père recherchait déjà la Mille-fleurs du Tournaisis pour l'incubation de perdrix et de faisans. Il dit encore que les campagnards de la région désignaient cette petite volaille sous la dénomination de Tiquetée. Léon Duquesne (1913) donnait une description très détaillée de la race, de même que sa couleur. Il affirmait aussi connaître la race depuis bien longtemps. Toujours d'après cet auteur le coq pesait 750 g et la poule un peu moins. La poule était bonne pondeuse d'œufs d'environ 37 g, très bonne couveuse et excellente mère. Elle manifestait généralement l'envie de couvrir dès qu'elle avait pondu 12 à 13 œufs, cette qualité la faisait rechercher pour couvrir

les œufs d'oiseaux de gibier. Le coq était fier et batailleur. D'après Brandt et Willems (1971), on lit souvent à son sujet qu'il a beaucoup de similitude avec le « *Old English Game* » (Combattant anglais nain ancien type). On sait aussi que cette race fut utilisée après-guerre pour recréer la Naine du Tournaisis. Après sa recréation, la race a connu un parcours difficile, son standard étant différent en Wallonie, en Flandres et aux Pays-Bas. Les sujets hollandais étaient mêmes d'un coloris différent des sujets belges. En 1984, M. Lambiotte publie un article de 18 pages sur cette race. Il donne un aperçu de son histoire et des hypothèses sur la génétique du coloris typique à cette race. En 2006, le standard flamand été remplacé par un nouveau standard belge. Depuis sa situation s'est légèrement améliorée. La seule variété reconnue par Collier (1942), Marcq et Lahaye (1942), Lahaye et Marcq (1948), Brandt et Willems (1971) et l'Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour (2008) reste la bariolée. Comme la majorité des races naines belges, la Naine de Tournaisis est aujourd'hui menacée d'extinction, comme indiqué dans le tableau 2, son nombre ne dépasse guère 150 individus.

3.2.10. La Bassette (*Bassette*)

À la fin du 19^e siècle, une poule de petite taille était propagée dans la région liégeoise et dans le sud du Limbourg belge. Elle se perpétuait dans toute cette région à l'état non sélectionné et on lui donnait communément la dénomination de Bassette ou de Bassette liégeoise. Il faut souligner ici que l'appellation Bassette est typiquement liégeoise et désigne en wallon liégeois une volaille naine, donc une volaille de petite taille, sans désignation de race (Collier, 1942; Brandt et Willems, 1971). Jean Denis, un des pionniers de l'aviculture et de la cuniculture liégeoise avait à maintes reprises raconté qu'il se rappelait très bien de cette petite poule excessivement sauvage et avide de liberté. On croyait à l'époque qu'elle avait été obtenue par croisement d'une petite race locale avec des « poules anglaises ». Elle était très recherchée pour l'élevage des faisans et des perdreaux. Le peintre animalier et très grand connaisseur, Maître René Delin, la décrivait sous des parures très diverses, en spécifiant néanmoins qu'on la rencontrait surtout sous un plumage possédant beaucoup d'analogie avec celui de la caille, variété que

l'on désigne aujourd'hui par « caille claire ». Des écrits datant d'avant la première guerre mondiale la décrivent comme une volaille très vive, crête simple et oreillons blancs (Brandt et Willems, 1971). Certains auteurs citaient déjà les variétés dorée, argentée, coucou, noire, blanche, fauve et mille-fleurs. Certaines étaient à pattes bleues, d'autres à pattes blanches. En 1914, suite aux restrictions amenées par la guerre, son engouement alla encore en augmentant et c'est ainsi que William Collier de Bruxelles commença sa sélection pour en faire une race stable, en recherchant avant tout à améliorer encore ses qualités utilitaires. Elle s'orienta vers une volaille plus grande, plus volumineuse et plus massive, pour aboutir finalement à une race de taille intermédiaire entre les naines et les races de grande taille, chez laquelle sont recherchées les qualités utilitaires connues encore aujourd'hui. En décembre 1930, MM. René Delin, Frans Van Hout et William Collier élaborèrent un premier projet de standard. Ce dernier fut finalement approuvé le 12 janvier 1932 (Collier, 1942 ; Brandt et Willems, 1971). Cette petite poule d'apparence plus ou moins basse sur pattes, mais sans exagération, au corps long, au bassin bien développé et bas, à la queue bien développée et l'allure vive, possède tous les attributs d'une bonne pondeuse du type de l'ancienne poule du pays. La Bassette liégeoise est une volaille pouvant très bien convenir pour les parquets restreints, mais elle se plaît cependant davantage quand elle dispose d'une certaine liberté. La race est d'instinct assez familial. Sa rusticité est extraordinaire. Très bonne pondeuse, sa production en œufs peut varier de 125 à 180 œufs de très belle grosseur, d'un poids normal de 42 g et pouvant aller jusqu'à 48 g (Collier, 1942; Brandt et Willems, 1971). La Bassette liégeoise convient également très bien comme couveuse. Ses poussins s'élèvent sans la moindre difficulté. Dix-huit variétés composent cette race : (1) noire, (2) blanche, (3) bleue, (4) bleue liserée, (5) gris perle, (6) fauve, (7) saumon doré, (8) saumon argenté, (9) sauvage doré (faisan), (10) sauvage argenté (faisan argenté), (11) caille, (12) caille bleu doré, (13) caille argenté, (14) caille bleu argenté, (15) caille gris perle argenté, (16) fauve herminé noir, (17) blanc herminé noir, (18) fauve à queue noire. Aujourd'hui la race est à l'image de ces congénères belges, elle est en danger de disparition

(tableau 2). Bien qu'elle soit liégeoise d'origine, cette race est équitablement répartie entre la Wallonie et la Flandre (tableau 2) mais est également élevée aux Pays-Bas et en Allemagne.

3.3. Autres races belges naines

D'autres races ou variétés belges de petite taille existent ou ont existé. On peut citer entre autres la race Bleue de Lasnes qui n'est pas reconnue officiellement. Il s'agissait d'un essai de création d'une race naine huppée qui pondrait des œufs à coquille verte. Après 20 ans de sélection, elle n'est toujours pas bien fixée.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

En Belgique comme d'une façon générale en Europe, actuellement, les souches commerciales dominent la production de viande et d'œufs. Les races locales quant à elles, sont détenues presque uniquement par des éleveurs amateurs et collectionneurs. Pour la majorité des races de poules belges, la population présente un très petit effectif (tableaux 2 et 3). La conservation de ces races belges en majorité menacées d'extinction est le devoir de tout un chacun. En effet, la biodiversité en général et avicole en particulier est un bien commun. Il convient donc d'assurer la reproduction des animaux dans de bonnes conditions et de limiter l'élévation de la consanguinité par l'utilisation de méthodes de gestion efficaces, avec une augmentation de la taille des populations. Il est indispensable de veiller à obtenir un effectif génétique efficace important, cela conduit à conserver pour la reproduction un bon nombre de coqs (1 coq/2-3 poules).

Pour avancer, il serait utile d'actualiser et/ou d'enrichir les bases de données sur les populations considérées. Il est au moins nécessaire d'avoir un recensement à jour et il faudrait dans la plupart des cas compléter – voire commencer à collecter – les informations sur les caractéristiques moléculaires. L'exploitation de ces données permettrait d'évaluer la diversité génétique au sein des races ou entre les races, en particulier entre celles qui ont des ancêtres communs.

Ces éléments permettraient aussi de mesurer l'érosion génétique que l'on constate dans les populations de taille insuffisante et d'évaluer l'impact de l'introgession due à de trop

nombreux croisements. Il serait alors possible d'envisager des programmes de conservation qui s'appuieraient sur une base objective. Aujourd'hui, de tels programmes de conservation manquent souvent, qu'ils ne soient tout simplement même pas encore envisagés (comme c'est le cas pour la majorité des races de poules belges) ou qu'ils n'aient pas encore une envergure suffisante (cas des poules de races Famennoise et Ardennaise par exemple).

La préservation d'une race doit aussi prendre en compte les scénarios « catastrophe » qui pourraient conduire à une disparition beaucoup plus brutale de la race (une grosse crise sanitaire par exemple).

On peut alors envisager deux grands types de programmes de conservation. La plus évidente consiste à maintenir une race donnée dans un environnement aussi proche que possible de celui d'origine mais dans des conditions d'élevage protégé pour éloigner le risque de disparition brutale de cet échantillon préservé. Ce type de démarche est dit *in situ*, par opposition aux programmes qui reposent sur des méthodes dites *ex situ* qui consistent à conserver en dehors de leur habitat naturel des éléments qui permettent de reconstituer la race. Il s'agit dans ce cas de collecter et de conserver les éléments nécessaires à la reconstitution de la race sous forme de semence congelée dans de l'azote liquide. Cette cryoconservation permet d'éliminer complètement les principaux risques de disparition brutale et rend possible une régénération de la race de façon simple. De plus, la conservation de sang ou d'ADN est utile pour des études génétiques, notamment pour l'identification des mutations morphologiques caractérisant ces races.

Si la cryoconservation est efficace à coup sûr, elle requiert une formation des éleveurs et une centralisation de la conservation de la semence. La tendance actuelle est plutôt de privilégier les méthodes *in situ* tout en gardant au moins un minimum de patrimoine de la race « pour le cas où... ». Une démarche dynamique de valorisation qui met en avant la protection des ressources permet d'établir un noyau d'élevage sain pour approvisionner les amateurs, les centres de recherche, les marchés et les parcs animaliers. Ces programmes de conservation devraient être encadrés par une gestion génétique et économique, contribuant ainsi à l'enseignement

scientifique et culturel, au développement sociétal et à l'économie rurale. Il faut aussi en assurer la cohérence, on reproche assez souvent aux programmes de conservations des ressources génétiques animales en Belgique l'absence de coordination entre les différentes parties concernées par le programme et le manque de continuité des projets (l'exemple de la Famennoise montre que des programmes peuvent être suspendus alors que la menace sur la race n'a pas été maîtrisée).

En conclusion, pour se donner les moyens de réellement sauvegarder les races de poules locales en Belgique, il est important d'envisager :

de développer de nouvelles procédures informatisées pour faciliter la collection et l'entretien des performances et des informations sur les ressources génétiques animales en général et sur les races de poules concernées en particulier ;

d'analyser la structure des différentes races de poules et de formuler les recommandations adéquates pour la conservation effective de chaque race ;

de mettre en place des cryobanques pour assurer un archivage systématique de la semence afin de prévenir la perte accidentelle due à des catastrophes ;

de solliciter de la part des autorités compétentes une analyse périodique (tous les deux ans, voire tous les ans) pour mesurer efficacement l'évolution des races de poules belges.

SUMMARY

Belgium has a highly diverse avian genetic heritage. The hen, with about forty breeds and hundreds of varieties, takes pride of place among Belgian and European domestic animal breeds. However, these breeds of the traditional hen, are among the most endangered animal genetic resources in the world. This document reviews the origin and the state of the different breeds of Belgian hens that still exist.

Tableau 2 : situation des grandes races belges d'après Carpiaux (1921), Lariviere et Leroy (2005), Brandt et Willems (1971), Périquet (2008), Moula et collaborateurs (2011), Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren (information non publiée) et Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour (information non publiée).

Races	Males					Femelles							Statut de la race pour toute la Belgique en 2010
	Flandre		Wallonie		Poids Adulte (kg)	Flandre		Wallonie		Poids Adulte (kg)	Ponte annuelle (œuf)	Poids de l'œuf (gr)	
	2005	2010	2005	2010		2005	2010	2005	2010				
Aarschot	11	28	-	-	-	38	77	-	-	-	-	-	Critique
Ardennaise	12	15	122	68	2-2,5	37	55	511	213	1,75-2	120-180	55-65	En danger
Brabançonne	38	65	18	27	<2,5	119	196	62	88	<2	150-200	60-70	En danger
Braekel	144	157	48	-	2,5	476	521	163	-	2,5	180	65	En danger
Combattant de Bruges	11	56	2	-	5-5,5	47	141	7	-	4	150	65-75	En danger
Combattant de Liège	27	42	34	37	4-5	99	95	117	111	3,5-4	-	-	En danger
Combattant de Tirlemont	3	13	4	-	5	7	20	13	-	4	-	-	Critique
Coucou des Flandres	12	12	-	-	3-3,5	41	44	-	-	2,5-3	150	-	Critique
Coucou d'Izegem	73	-	2	-	4	235	-	7	-	3,5	-	-	Critique
Famennoise	-	-	19	6	3	-	-	79	21	2,5	140-170	60	Critique
Fauve de Hesbaye	4	6	10	16	3-3,5	13	16	33	53	2-2,75	-	-	Critique
Herve	3	3	93	41	2,5	10	9	346	128	2	140-180	60-65	En danger
Malines	513	131	40	-	5	948	444	137	-	4-4,5	140-160	65	En danger
Malines tête de dindon	37	31	25	-	5	123	92	85	-	4-4,5	140-160	65	Critique
Poule de la Zwalm	3	4	-	-	2,5	9	16	-	-	2	-	65	Critique
Poule de Zingem	18	4	2	-	2,5	89	26	7	-	2	180	65	Critique
Poulet de chair de Zingem	1	2	-	-	5,5	1	5	-	-	4	180	62	Critique
Sans queue des Ardennes	-	-	17	9	2-2,5	-	-	59	25	1,75-2	120-180	55-60	Critique
Zottegem	15	7	2	-	2,5	37	19	7	-	2,2	-	-	Critique

Tableau 3 : situation et performances des petites races belges d'après Carpiaux (1921), Lariviere et Leroy (2005), Brandt et Willems (1971), Périquet (2008) ; Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren (information non publiée) et Association interprovinciale wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour (information non publiée).

Races	Males					Femelles							Statut de la race pour toute la Belgique en 2010
	Flandre		Wallonie		Poids Adulte (gr)	Flandre		Wallonie		Poids Adulte (gr)	Ponte annuelle (œuf)	Poids de l'œuf (gr)	
	2005	2010	2005	2010		2005	2010	2005	2010				
Ardennaise naine	5	7	70	54	600-650	13	26	196	141	550-600	-	38	En danger
Barbu d'Anvers	238	321	155	-	700	644	668	434	-	600	-	35	En danger
Barbu de Boitsfort	-	25	5	14	600-700	-	51	14	35	450-500	-	30	Critique
Barbu de Grubbe	32	24	8	28	700	78	46	21	74	600	-	35	En danger
Barbu de Waes	13	27	-	-	550-650	41	80	-	-	500-550	-	30-35	Critique
Barbu de Watermael	69	164	93	50	600-700	196	419	259	130	450-550	-	-	En danger
Barbu d'Everberg	11	51	-	3	700-800	15	91	-	7	550-650	-	35-40	Critique
Barbu d'Uccle	103	210	60	67	800	244	456	168	189	650	-	35-40	En danger
Bassette Liégeoise	60	34	63	66	1000	183	106	175	165	900	125-180	42-48	En danger
Belge naine	58	31	15	15	650	147	87	38	35	550	-	30-35	En danger
Bleue de Lasnes	-	-	10	13	-	-	-	28	35	-	-	-	Critique
Brabançonne naine	-	8	20	31	650	-	30	56	81	550	-	35-40	En danger
Braekel naine	-	17	8	-	650	-	48	21	-	550	-	38	Critique
Combattant de Liège nain	28	26	45	32	800-1100	64	49	126	81	700-800	-	45	En danger
Combattant de Bruges nain	-	4	-	-	800-1100	-	7	-	-	-	-	-	Critique
Combattant de Tirlemont	5	9	3	-	600-700	7	15	7	-	700-800	-	45	Critique
Famennoise naine	1	-	8	3	800	3	-	21	7	500-600	-	40	Critique
Fauve de Méhaigne	-	-	23	11	650-700	-	-	63	28	700	-	38-40	Critique
Herve naine	1	-	33	34	1500-1900	3	-	91	88	550-600	-	38	Critique
Malines naine	16	7	3	-	650	73	26	7	-	1400-1700	-	45	Critique
Sans que des Ardennes naine	-	-	15	7	750	-	-	42	18	550	-	38	Critique
Tournaisis	22	35	18	28	600-650	59	33	49	77	650	-	37	En danger

Figure 2 : Coq et Poule Ardennais noir à camail doré (Dr Verelst A.)



Figure 4 : Coq et Poule Famennois (Dr Verelst A.)



Figure 6 : Coq Braekel nain et poule Braekel argenté (Dr Verelst A.)



Figure 3 : Race Sans queue des Ardennes nain-Coq saumon doré- et -Poule saumon argenté- (Dr Verelst A.)



Figure 5 : Race Brabançonne-Coq caille- et -Poule noire- (Dr Verelst A.)



Figure 7 : Race Herve naine -Coq bleu- et -Poule noire- (Dr Verelst A.)



Figure 8 : Coq et poule Malines coucou (Dr Verelst A.)



Figure 10 : Race Combattant de Bruges nain -Coq bleu- et -Poule noire à camail argenté- (Dr Verelst A.)



Figure 11 : Coq et poule Combattant de Tirlemont nain saumon argenté à épaules rouges (Dr Verelst A.)



Figure 9 : Coq et poule Malines naine coucou ((Deyaert R., Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren)



Figure 10 : Race Combattant de Liège -Coq nain noir à camail doré - et -Poule bleue- (Dr Verelst A.)



Figure 12 : Poule de chair de Zingem (coq) (Dr Verelst A.)



Figure 12 : Coq et poule de race Pondeuse de Zingem (Deyaert R., Vlaams Interprovinciaal Verbond Van Fokkers Van Neerhofdieren)



Figure 14 : Coq et poule de race de Fauve de Hesbaye (Dr Verelst A.)



Figure 16 : Coq et poule de race de Poule de la vallée de la Zwalm (Dr Verelst A.)



Figure 13 : Coq et poule de race Coucou des Flandres (Dr Verelst A.)



Figure 15 : Coq et poule de race Poule de Zottegem doré (Dr Verelst A.)



Figure 17 : Coq de race de Coucou d'Izeghem (Dr Verelst A.)



Figure 18 : Coq et poule de race de la Poule d'Aarschot (Dr Verelst A.)



Figure 20 : Le Barbu de Grubbe -Coq noir caillouté blanc- et -poule coucou- (Dr Verelst A.)



Figure 23 : Le Barbu de Watermael – coq blanc- et – poule caille argenté- (Dr Verelst A.)



Figure 19 : Le Barbu d'Anvers -Coq noir caillouté blanc- et -poule gris perle- (Dr Verelst A.)



Figure 21 : Le Barbu d'Uccle-poule caille- (Dr Verelst A.)



Figure 22 : Le Barbu d'Everberg-coq mille-fleurs- (Dr Verelst A.)



Figure 24 : La Naine belge –coq et poule saumon doré- (Dr Verelst A.)



Figure 25 : Le Barbu de Boitsfort – coq caille- et – poule caille bleu doré- (Dr Verelst A.)



Figure 27 : Coq et poule de La Naine de Tournaisis (Dr Verelst A.)



Figure 29 : Coq et poule de la race-Fauve de Mehaigne (Dr Verelst A.)



Figure 26 : La Naine de Waes – coq saumon bleu argenté et épaules rouges- et – poule saumon doré-



Figure 28 : La Bassette –coq caille argenté- et – poule caille- (Dr Verelst A.)



BIBLIOGRAPHIE

- ALDERS R.G., PYM R.A.E. Village poultry: still important to millions, eight thousand years after domestication. *World's Poult. Sci. J.*, 2009, **65**, 181-190.
- ANONYME Le coucou de Malines. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Elev.*, 1893, **43**, 354-355.
- A S S O C I A T I O N I N T E R P R O V I N C I A L E W A L L O N N E D E S É L E V E U R S D'ANIMAUX DE BASSE-COUR Standard volailles & volailles naines, Races belges. Association Interprovinciale Wallonne des Éleveurs d'Animaux de Basse-Cour : Tertre, 2008, 301 p.
- AUDIOT A. Races d'hier pour l'élevage de demain. INRA Éditions : Paris, 1995, 219 p.
- BERTHOULY C. Characterisation of the cattle, buffalo and chicken populations in the northern Vietnamese province of Ha Giang. (Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur d'AgroParisTech). AgroParisTech, Paris, 2008, 262 p.
- BOONEN R. Het Zingems leghoen, terug van weggeweest ? *Het Vlaams Neerhof*, 2010, **14**, 28.
- BOONEN R. De ethische relevantie van het bewaren van biodiversiteit door middel van rustieke rassen : hoenderrassen als casus. (PhD Thesis). K.U.Leuven, Faculteit Bio-ingenieurswetenschappen : Leuven, 2008.
- BLANCHON H. L. A., DE MONCHAUX D. Toutes les poules et leurs variétés : description, standard, points, élevage. Charles Amat : Paris, 1924, 645 p.
- BRANDT E.T., WILLEMS A.E.R. Traité d'aviculture sportive, avec les standards officiels des races belges de volailles, aquatiques et dindons. S.R. "Het Neerhof" : Gent, 1971, 365 p.
- CAMPO J.L., GIL M.G., DAVILA S.G., TORRES O. Conservation of genetic diversity in Spanish chicken, 25 years of a conservation program (1975-2000). [en ligne] (2000) Adresse URL : http://www.fao.org/ag/againfo/themes/en/infpd/documents/papers/2000/3018_CAMI_DOC, consulté le 25/04/2012.
- CARPIAUX E. Traité complet Aviculture. Imprimerie-Librairie J. Duculot : Gembloux, 1921, 344 p.
- COQUERELLE G. Les poules : diversité génétique visible. Institut national de la Recherche agronomique : Paris, 2000, 181 p.
- COLLIER W. Poules naines de races belges et manuel d'aviculture familiale. Royal Club avicole du Barbu nain (R.C.A.B.N.) : Bruxelles, 1942, 101 p.
- COMMISSION ON GENETIC RESOURCES FOR FOOD AND AGRICULTURE Status and trends of animal genetic resources. In : Food and Agriculture Organisation, 6th Session of the intergovernmental technical working group on animal genetic resources for food and agriculture, Rome, 24-26 novembre 2010, 2010, 35 p.
- CUC N.T.K., WEIGEND S., TIEU H.V., SIMIANER H. Conservation priorities and optimum allocation of conservation funds for Vietnamese local chicken breeds. *J. Anim. Breed. Genet.*, 2011, **128**, 284-294.
- DARDENNE J. La poule noire du pays de Herve. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Elev.*, 1895, **45**, 350-351
- DE BOITSELIER J. De Mechelse koekoek. *Het Vlaams Neerhof*, 1998, **2**, 4-8
- DE MONTMAGNY C. Les races qui rapportent. Toutes les races productives. Vie à la Campagne. ALBERT MAUMÈNE, HACHETTE : PARIS, 15 Février 1927, 62 p.
- DETROY A. Le coucou de Flandre. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Elev.*, 1913, **38**, 453.
- DRESSE O. Standards des Volailles belges. 1907.
- DUQUESNE L. Une race digne d'intérêt : la Naine du Tournaisis. *Elev. Moderne*, 1913, **38**.
- FADLAOUI A. Modélisation bioéconomique de la conservation des ressources génétiques animales. (PhD Thesis). Université catholique de Louvain : Louvain-la-Neuve, 2006, 287 p.
- FOTSA J. C. Caractérisation des populations de poules locales (*Gallus gallus*) au Cameroun. (PhD Tesis). Institut national agronomique : Paris-Grignon, 2008, 301 p.
- GRANEVITZE Z., HILLEL J., CHEN G.H., CUC N.T.K., FELDMAN M., EDING M., WEIGEND S. Genetic diversity within chicken populations from different continents and management histories. *Anim. Gen.*, 2007, **38**, 576-583.
- GUEYE E. F. Préserver les ressources génétiques aviaires. *Bull. RIDAF*, 2001, **11**, 2.
- JACQUE CH. Le poulailler. Librairie agricole de la Maison rustique : Paris, 1858, 352 p.
- LAHAYE J., MARCQ J., CORDIEZ E. Traité d'aviculture. Jules Duculot : Gembloux, 1948, 624 p.
- LA PERRE DE ROO V. Race des Ardennes. In : La Perre de Roo V., Monographie des races de poules. aux bureaux du journal «l'Acclimatation» : Paris, 1882, 162-264.
- LAMBIOTTE M. Famennoise ou Ardennaise blanche ? *Contact*, 1984a, **84**.
- LAMBIOTTE M. Ardennaises. *Contact*, 1984b, **84**.
- LAMBIOTTE M. Origines, avatars et promesses des Naines du Tournaisis. *Contact*, 1984c, **84**.
- LAMBIOTTE M. Modification de standards. *Contact*, 1986, **92**.
- LARIVIERE J.-M., LEROY P. Poultry biodiversity in Belgium. In : World's Poultry Science Association (Ed.), Proceedings of the 4th European Poultry Genetics Symposium, Dubrovnik, 6-8 octobre 2005, 2005, 22.
- LARIVIÈRE J.-M., LEROY P. Conservation et valorisation de la diversité des ressources génétiques du poulet en Europe : initiatives et perspectives. *Ann. Méd. Vét.*, 2008, **152**, 203-220.
- LARIVIERE J.-M., MICHAUX C., VERLEYEN V., ERPICUM M., LEROY P. Genetic parameters of body weight in the Ardennaise chicken breed. In : Proceedings of

- the 8th World Congress on Genetics Applied to Livestock Production, Belo Horizonte, 13-18 août 2006, 2006, 7-23.
- LARIVIERE J.-M., MICHAUX C., FARNIR F., DETILLEUX J., VERLEYEN V., LEROY P. Reproductive performance of the Ardennaise chicken breed under traditional and modern breeding management systems. *Int. J. Poult. Sci.*, 2009, **8**, 446-451.
- LARIVIERE J.-M., FARNIR F., DETILLEUX J., MICHAUX C., VERLEYEN V., LEROY P. Performance, breast morphological and carcass traits in the Ardennaise chicken breed. *Int. J. Poult. Sci.*, 2009, **8**, 452-456.
- LIU Y. P., WU G. S., YAO Y. G., MIAO Y. W., LUIKART G., BAIG M., BEJA-PEREIRA A., DING Z. L., PALANICHAMY M. G., ZHANG Y. P. Multiple maternal origins of chickens: out of the Asian jungles. *Mol Phylogenet Evol*, 2006, **38**, 12-19.
- MARGUERIE J. La Gournay : étude de la situation actuelle d'une race française de race ancienne. (PhD Thesis). École vétérinaire de Nantes : Nantes, 2002, 93 p.
- MARCQ J., LAHAYE J. Traité d'Aviculture. Jules Duculot : Gembloux, 1942. 564 p.
- MONSEU P. Acclimatation & Elevage : projet de standard des Malines à tête de dindon. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Élev.*, 1906, **48**, 802-803.
- MOULA N., ANTOINE-MOUSSIAUX N., FARNIR F., PHILIPPART M., LEROY P. Performances zootechniques de la poule Ardennaise, une race ancienne pour le futur ? *Ann. Méd. Vét.*, 2009a, **153**, 66-75.
- MOULA N., ANTOINE-MOUSSIAUX N., FARNIR F., LEROY P. L'Ardennaise: statut de la race et de ses variétés. *Ann. Méd. Vét.*, 2009b, **153**, 231-240.
- MOULA N., ANTOINE-MOUSSIAUX N., FARNIR F., LEROY P. Evaluation of the production performances of an endangered local poultry breed, the Famennoise. *Int. J. Poult. Sci.*, 2009c, **8**, 389-396.
- MOULA N., ANTOINE-MOUSSIAUX N., FARNIR F., LEROY P. Comparison of egg composition and conservation ability in two Belgian local breeds and one commercial strain. *Int. J. Poult. Sci.*, 2009d, **8**, 768-774.
- MOULA N., ANTOINE-MOUSSIAUX N., DECUYPERE E., FARNIR F., MERTENS K., DE BAERDEMAEKER J., LEROY P. Comparative study of egg quality traits in two Belgian local breeds and two commercial lines of chickens. *Arch. Geflügelkunde*, 2010, **74**, 164-171.
- MOULAN, JACQUET M., VERELST A., ANTOINE-MOUSSIAUX N., LEROY P. Les races de poules belges de grande taille. In : Cabaroux J.F., Delguste C., Fripiat T., Jauniaux T., Sartelet A. (Eds.); Proceedings of the 1st Scientific Meeting of the Faculty of Veterinary Medicine, Liège, 9 décembre 2011, 2011, 37.
- MUIR W.M., WONG G.K., ZHANG Y., WANG J., GROENEN M.A.M., CROOIJMANS R.P.M.A., MEGENS H.-J., ZHANG H.M., MCKAY J.C., MCLEOD S., OKIMOTO R., FULTON J.E., SETTAR P., O'SULLIVAN N.P., VEREIJKEN A., JUNGERIUS-RATTINK A., ALBERS G.A.A., TAYLOR LAWLEY C., DELANY M.E., CHENG H.H. Review of the initial validation and characterization of a 3K chicken SNP array. *World's Poult. Sci. J.*, 2008, **64**, 219-226.
- PERCIVAL P. Le Braekel. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Éleveurs*, 1899-1900, 123-124.
- PERIQUET J.-C. Les poules, oies et canards : races, soins, élevage. Rustica : Paris, 1992, 159 p.
- PERIQUET J.-C. Coqs et poules. Les races étrangères. La grande encyclopédie de la basse-cour. Tome II. Edité par Club de la Volaille meusienne : Gincrey, 2008, 182 p.
- PULINCKS-EEMAN V. La Naine du Tournaisis. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Élev.*, 1923.
- PULINCKX-EEMAN V. La Coucou des Flandres. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Éleveurs*, 1927, 1351
- RISCHKOWSKY B., PILLING D. The State of the world's animal genetic resources for food and agriculture. Food and Agriculture Organisation : Rome, 2007, 511 p.
- RODILLON J. La basse cour modèle. S. Bornemann : Paris, 1921, 223 p.
- SAUVEUR B. Evolution de la perception de la qualité de l'œuf: conséquence ou origine des réglementations ? *INRA Prod. Anim.*, 1995, **8**, 227-233.
- SKINNER JOHN L. Bantams. North Central Regional Publication Extension Publication : Madison, 1914, 18 p.
- SPALONA A., RANVIG H., CYWABENKOS K., ZANON A., SABBIONI A., SZALAY I., BENKOVAJ., BAUMGARTHER J., SZWACZKOWSKI T., Population size in conservation of local chicken breeds in chosen European countries. *Arch. Geflügelkunde*, 2007, **71**, 49-55.
- TERRY W., VAN DE BEEK J., VAN HEE R. Het Brakelhoe. Speciaalclub voor het Brakelhoe. S.l., 1983, 112 p.
- TERRY W. De Izegemse Koekoek. Het Brakelhoe : Izegem, 1984, 27 p.
- THEWIS A. Situation, spécificité et développement de la production de volaille en Wallonie proposés principalement sur le poulet de chair. *Ann. Gembloux*, 1997, **103**, 155-180.
- TISDELL C. Socio-economic causes of loss of animal genetic diversity: analysis and assessment. *Ecol. Econ.*, 2003, **45**, 365-376.
- TIXIER-BOICHARD M. L'amélioration génétique en France, le contexte et les acteurs : les volailles. *INRA Prod. Anim.*, 1992, **5** : HS, 35-38.
- TIXIER-BOICHARD M. A survey of experimental of experimental poultry lines in Europe: prospects for research and conservation issues. In : World's Poultry Science Association (Ed.), Proceedings of the 3rd European Poultry Genetics Symposium, Wageningen, 17-19 septembre 2003, 2003, 72.
- VAN COILLIE P. Minister promoot Izegemse Koekoek. *Het Laatste nieuws*, 9 septembre 2008.
- VANDER STRAETEN E. Aldernardiana en Flandriana. Tweede deel. J. Vuylsteke : Gent, 1894, 50 p.
- VANDER SNICKT L. Le Braekel. *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Élev.*, 1898, 160p.

- VANDERSNICKTL. LeMalines Club, *Chasse Pêche Zool. Acclimat. Rev. Élev.*, 1906, **48**, 803-804.
- VERELST A. Het Hoen van de Zwamvallei. *Het Vlaams Neerhof*, 2003, **7**, 9.
- VERELST A. Het Zingems leghoen : slechtgetekende goudbakel of toch niet ? *Vereniging ter Promotie van Belgische Neerhofdieren*, 2004, **3**, 10-12.
- VERELST A. Het Brabants hoen. *Het Vlaams Neerhof* , 2006, **10**, 14-20.
- VERELST A. De Belgische rassen, Deel I. De hoenderrassen. Landsbond van fokkers van neerhofdieren : S.I., 2009, 64p.
- VERELST A. Afscheid van en monument. *Het Vlaams Neerhof*, 2010, **14**, 5-6.
- VERELST A. Het Zottegems hoen. *Het Vlaams Neerhof* , 2011, **15**, 30-31.
- VERELST A., SLEECKX J. De Belgische hoenderrassen. Speciaalclub van Belgische Hoenders en Dwerghoenders : Pulle, 1996.
- VERELST A. Uit het verleden : het Huttegems hoen. *Vereniging ter Promotie van Belgische Neerhofdieren*, 2005, **4**, 8-11.
- VERELST A. Het Aarschots heon : oude glorie of nieuw Belgisch ras ? *Vereniging ter Promotie van Belgische Neerhofdieren*, 2003, **2**, 14-16.
- VERELST A. Mechelse krielen. *Het Vlaams Neerhof* , 2004, **8**, 14-15.
- VERRIER E. L'amélioration génétique : une activité humaine organisée, au service de l'adaptation des populations animales. In : Institut français du cheval et de l'équitation, 37^e Journée de la Recherche Equine, 24 février 2011, 2011, 85-92.
- VERRIER E. La gestion génétique des petites populations. *INRA Prod. Anim.*, 1992, **5** : HS, 265-271.
- VISSAC B. Société, race animale et territoire entre les théories et l'histoire : réflexions sur une crise. *Natures Sciences Sociétés*, 1993, **1**, 282-297.
- VOITELLIER CH. Aviculture : les races de volailles, poules, pintades, dindons, canards, oies, pigeons. Librairie J.-B Baillié et Fils : Paris, 1925, 515 p.
- WEST B., ZHOU B.X. Did chickens go north? New evidences for domestication. *World's Poult. Sci. J.*, 1988, **45**, 205-218.